



La Maison Bleue  
Réinventons la crèche

# Rapport Annuel

# 2022



## Multi Accueil « Les lutins »

22 boulevard Maurice Berteaux 78420 CARRIERES SUR SEINE

Votre contact :

Agathe BENDIOUA, Responsable de Secteur

agathebendioua@la-maison-bleue.fr – 06 46 88 84 56

[www.la-maison-bleue.fr](http://www.la-maison-bleue.fr)



Ville  
de  
Carrières-sur-Seine

# Sommaire

Les événements marquants de l'année 2022 .....	4
Fiche d'identité de la crèche .....	8
Vos interlocuteurs La Maison Bleue.....	9
Les relations collectivités et tutelles .....	10
<b>Volet administratif et financier .....</b>	<b>11</b>
Les chiffres clés.....	12
Le rapport financier 2022 .....	17
<b>Volet équipe.....</b>	<b>23</b>
L'équipe de crèche .....	24
<b>Volet famille.....</b>	<b>28</b>
L'inscription .....	29
Les parents et la crèche.....	31
<b>Volet enfant .....</b>	<b>35</b>
L'accueil .....	36
Le déroulement d'une journée.....	44
L'éveil des enfants .....	47
<b>Volet travail institutionnel.....</b>	<b>55</b>
Les réunions d'équipe .....	56
Les journées pédagogiques .....	56
Les partenaires pédagogiques.....	57
Le rôle du référent santé et accueil inclusif et du psychologue .....	58
La supervision des crèches .....	60
Les fiches-projets 2022.....	61
<b>Volet objectifs .....</b>	<b>62</b>
Les objectifs 2023 .....	63
<b>Volet sécurité, qualité et développement durable .....</b>	<b>64</b>
Les travaux et la sécurité.....	65
La qualité et la satisfaction client .....	67
La démarche développement durable .....	71
<b>Annexes .....</b>	<b>76</b>
Le Groupe La Maison Bleue.....	77
Registre des incidents enfants .....	80



Registre des plaintes .....	80
Gazette .....	81



## Les événements marquants de l'année 2022

### 1. Un comité de filière pour la Petite Enfance

Face à la persistance de préoccupations transverses à l'ensemble du monde de l'accueil du jeune enfant concernant le sens, la reconnaissance et l'attractivité de ses métiers, et à l'invitation d'Adrien Taquet, secrétaire d'Etat chargé de l'Enfance et des Familles, les représentants syndicaux et associatifs de la filière conviennent de l'intérêt de constituer, avec les directions d'administrations centrales, opérateurs de référence du secteur et producteurs d'expertise et de données concernés, un comité de filière « Petite enfance ».

Adrien Taquet, le secrétaire d'État à l'Enfance et aux Familles, en présence d'Élisabeth Laithier, présidente du dit Comité de filière, signe le contrat de filière petite enfance en janvier 2022. Il y a eu concertation durant toute l'année 2021 et les signataires du contrat sont nombreux (associations, syndicats, représentants de gestionnaires, de collectivités territoriales, de professionnels, etc.).

« Remédier à court terme à la pénurie de professionnels » : c'est le groupe de travail qui travaille sur la crise de recrutement dans le secteur de la petite enfance.

Les propositions du comité sont à double détente : il y a d'une part celles destinées à lutter contre les causes profondes de la pénurie et d'autre part celles ayant pour but « d'atténuer dès l'immédiat les effets de la pénurie ».



S'attaquer aux causes profondes, c'est agir sur le nombre de places en formation initiale, sur la qualité de vie au travail, sur les parcours de carrière, sur la promotion de ces métiers et les rémunérations.

### 2. Charte nationale de soutien à la parentalité

Texte de référence pour les services de soutien à la parentalité dans la conception de leurs actions de soutien à la parentalité et dans leurs pratiques professionnelles quotidiennes, cette Charte, comme la Charte nationale d'accueil du jeune enfant, a force de loi. Élaborée par 4 experts, le sociologue Claude Martin, la docteure en sciences politiques Sandrine Dauphin, l'économiste Arthur Heim et l'IGAS Bénédicte Jacquy, elle a reçu un avis favorable du HCFEA. Pour rappel, une concertation sur le projet de cette charte, à destination des parents et des professionnels du secteur, avait été lancée en novembre 2021.



### 3. 2<sup>ème</sup> Rencontre nationale de l'éveil artistique et culturel des jeunes enfants

C'est au Centre Pompidou, à Paris, que s'est tenue le 4 novembre dernier la 2<sup>ème</sup> Rencontre nationale de l'éveil artistique et culturel des jeunes enfants, organisée par le ministère de la Culture et le ministère des Solidarités, de l'Autonomie et des Personnes handicapées. Un événement interministériel donc qui permet, 5 ans après la 1<sup>re</sup> édition, d'échanger sur « Les lieux et les espaces de l'éveil artistique et culturel ». À ce propos, lire l'interview d'Aurélié Lesous, chargée de mission Eveil et Éducation artistiques et culturels au ministère de la culture.



### 4. Premier comité interministériel de l'Enfance

Lors de ce premier comité (21/11/2022), Jean-Christophe Combe annonce le lancement officiel de la concertation autour du service public de la petite enfance. Ce sera une concertation en deux temps. Une concertation nationale où il rencontrera, accompagné d'Élisabeth Laithier, les élus de l'AMF, puis les directeurs de caf et l'Unaf, pour finir avec les professionnels du Comité de filière petite enfance. Dans un deuxième temps, la Rapporteuse générale ira à la rencontre des territoires et se déplacera en janvier dans 10 départements volontaires. La phase nationale se conclura par la première réunion du Conseil national de la refondation (CNR) dédié à la petite enfance. La seconde phase dite territoriale donnera lieu à un deuxième CNR qui devrait lui se tenir en région.



### 5. La FFEC réitère sa campagne de valorisation des métiers de la Petite Enfance

Boostée par le succès de la 1<sup>ère</sup> édition de sa Semaine de valorisation des métiers de la Petite Enfance, en novembre 2021, la Fédération Française des Entreprises de Crèches (FFEC) a en effet décidé de la reconduire.





Séduire les jeunes générations est un enjeu de taille. Plusieurs actions peuvent être entreprises parmi lesquelles faire connaître ces métiers via une campagne de communication. En novembre 2021 déjà, la FFEC s'était mobilisée pour agir contre la pénurie, en lançant la première édition de la Semaine de valorisation des métiers de la Petite Enfance, à destination des collégiens et lycéens. En pratique, les adhérents de la FFEC étaient invités à investir les réseaux sociaux, via des slogans et visuels mis à leur disposition, et en utilisant le #ChoisisLaPetiteEnfance, afin de mettre la lumière sur ce secteur d'activité.

Fort du succès de l'édition 2021 (une centaine de posts avaient été publiés, touchant 50 000 personnes « dont 2 500 interactions pour une audience générale de 92 000 personnes »), la FFEC a souhaité renouveler l'événement.

## 6. Certification VeriSelect Petite Enfance de Bureau Veritas

La certification de service VeriSelect Petite Enfance vérifie des engagements liés aux modalités d'accueil des jeunes enfants de 2,5 mois à 4 ans révolus (ou 5 ans pour les enfants en situation de handicap).

VeriSelect Petite Enfance a été développé avec les professionnels de ce secteur. Cette certification prend en compte la nouvelle réglementation applicable. Elle vise un double objectif :

- Valoriser le métier, l'expertise et le professionnalisme des équipes
- Améliorer les pratiques sur le terrain

Il s'agit pour les structures certifiées de pouvoir communiquer auprès des familles sur la qualité de l'accueil, afin de les rassurer mais également de créer une dynamique interne auprès des équipes travaillant pour favoriser l'usage des meilleures pratiques.

Les exigences vérifiées par la certification VeriSelect Petite Enfance :

- Un accueil bienveillant pour favoriser l'éveil et le développement du jeune enfant
- Une relation de confiance avec les familles et un accompagnement à la parentalité
- Un pilotage efficace de l'établissement d'accueil pour une évolution pertinente
- Des professionnels qualifiés, formés et accompagnés dans leurs pratiques
- Des locaux et des moyens pensés, aménagés et équipés
- Un projet de restauration pour la qualité et l'hygiène alimentaire

Le 11 octobre 2022, La Maison Bleue a eu le plaisir de célébrer avec ses 16 crèches certifiées et l'ensemble de ses collaborateurs du siège et des régions sa nouvelle **certification VeriSelect Petite Enfance par Bureau Veritas !**



La Maison Bleue s'est engagée depuis des années dans une démarche d'amélioration continue et pour une meilleure Qualité d'accueil pour les enfants et les familles qu'elle accueille au sein de ses crèches, ainsi qu'une meilleure satisfaction client.

Cette certification valorise l'expertise métier, la qualité d'accueil et l'amélioration continue des pratiques de La Maison Bleue à travers un référentiel métier :

- **Neutre** : car il définit « la Qualité d'accueil dans les établissements Petite Enfance » en France,
- **Exigeant** : plus de 150 points de contrôles et 200 éléments de preuve à apporter,
- **Expert** autour de 6 engagements « métier » certifiés



Et pour remercier nos crèches mobilisées dans la démarche, La Maison Bleue leur a offert une dotation supplémentaire pour leur permettre de mettre en place un projet de leur choix à destination des enfants et des familles, avec l'ensemble de leur équipe.



## Fiche d'identité de la crèche

Nom de la crèche	Multi-Accueil « Les Lutins »
Coordonnées	22 boulevard Maurice Berteaux 78420 CARRIERES S/SEINE carrieressurseine1@la-maison-bleue.fr 01 30 71 83 34
Statut	Délégation de Service Public
Date du contrat	Du 01/08/2022 au 31/07/2026
Autorisation de fonctionnement	Prend acte délivré par le Conseil Départemental des Yvelines le 27 10 2022
Date d'ouverture	22/08/2022
Commission de Sécurité	Classement de la crèche : Type R 5 <sup>ème</sup> catégorie
Capacité d'accueil selon autorisation de fonctionnement	60 berceaux
Enfants accueillis	58 enfants accueillis sur la durée globale de l'exercice
Taux d'occupation financier	49,12 %
Equipe de Direction	Mme Audrey FERREIRA, EJE/CAFERUIS, Directrice Mme Juliette KUCHTO, IDE, Adjointe
Prestations proposées	x Accueil régulier    x Accueil occasionnel    x Accueil d'urgence
Amplitude d'ouverture	De 7h45 à 18h45, du lundi au vendredi
Fermetures de l'année	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Fêtes de fin d'année : du 26/12/2022 au 01/01/2023,</li> <li>• Jours fériés :</li> <li>• Journées pédagogiques : 22/08/22 et 31/10/22</li> </ul>



## Vos interlocuteurs La Maison Bleue

Jean-Baptiste FLORIN

Directeur Régional

Agathe BENDIOUA

Responsable de secteur

Audrey FERREIRA

Directrice



## Les relations collectivités et tutelles

### Rencontres avec la collectivité

La crèche est en DSP depuis le 01/08/22, avec possibilité de commercialiser 8 places à d'autres partenaires.

La commission d'attribution s'est déroulée en amont de la reprise. La commission a permis d'occuper 52 places ville sur la période de septembre à décembre.

Deux réunions de parents ont eu lieu entre septembre et octobre pour aborder la reprise avec La Maison Bleue et la continuité des projets

La ville met en place des « points crèches » tous les mois afin d'y aborder divers sujets. Entre septembre et décembre 2022 nous avons eu 4 points crèches (08/09, 18/10, 29/11 et 12/12). Le dernier point crèche était particulier car c'était la 1ere réunion pour aborder le projet passerelle « Crèche / Ecole maternelle »

### Visites de tutelles et autres

Il n'y a pas eu de visite des services de tutelle en 2022.





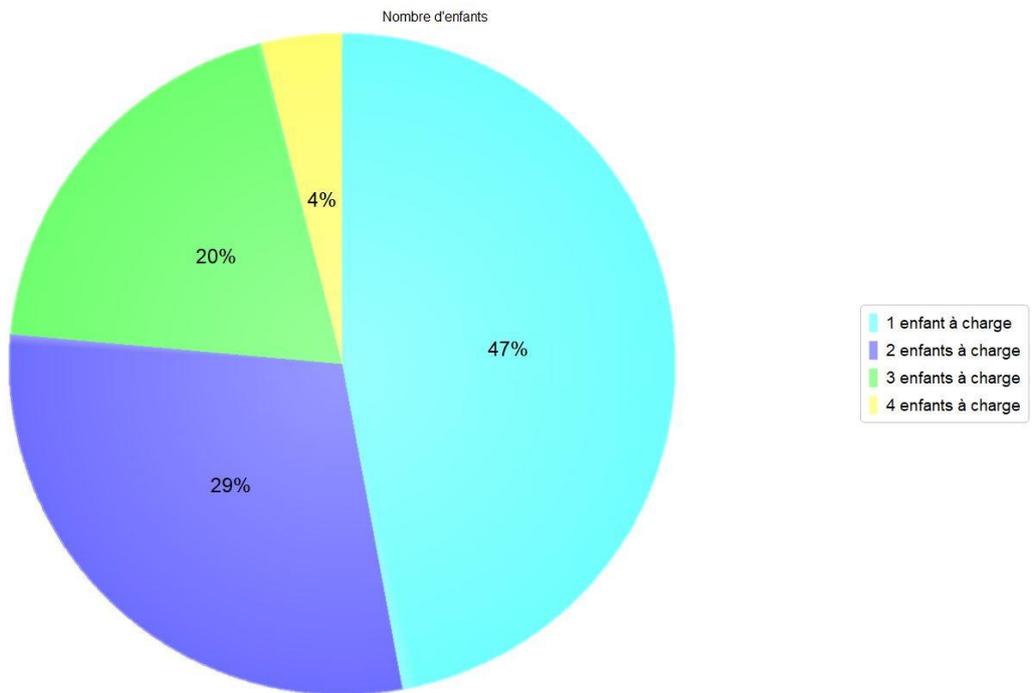
# Volet administratif et financier



## Les chiffres clés

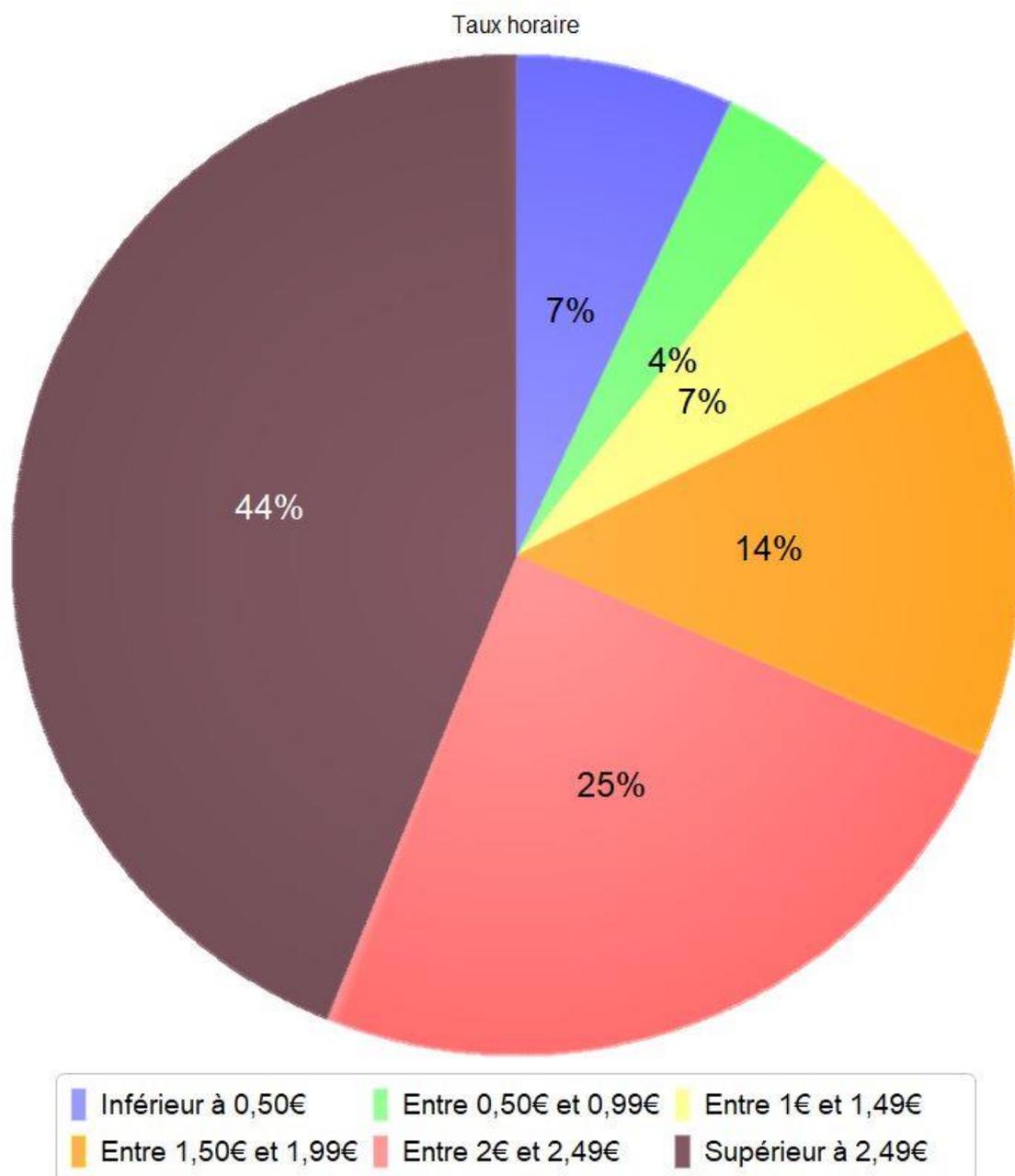
### Typologie des familles

Par nombre d'enfants



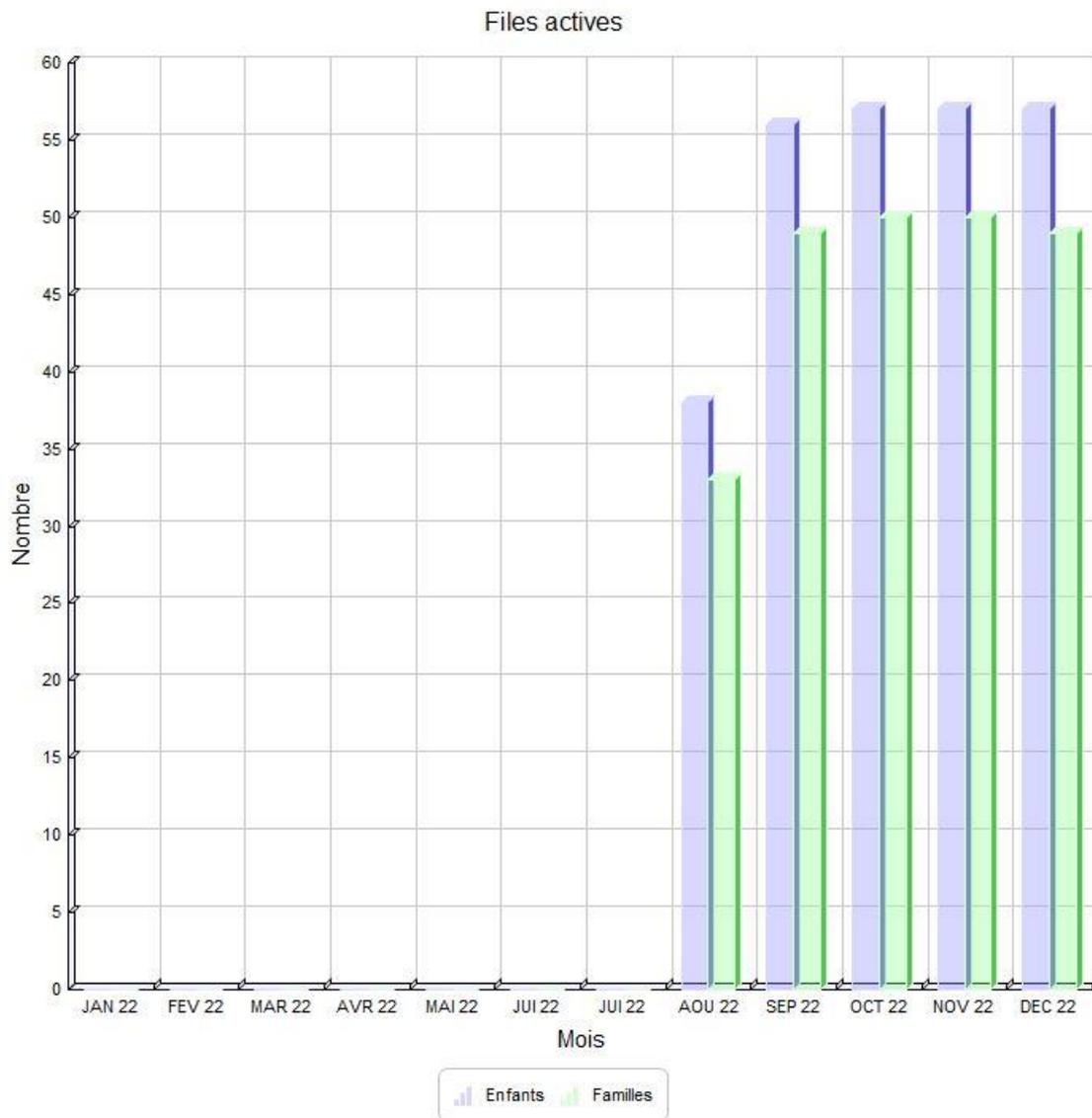
Par participation familiale

En 2022, la participation familiale moyenne est de 2.43 €, pour une facture moyenne de 324.85 €.



## Enfants et familles accueillies

En 2022, la crèche a accueilli 58 enfants de 51 familles adressées par la Ville.

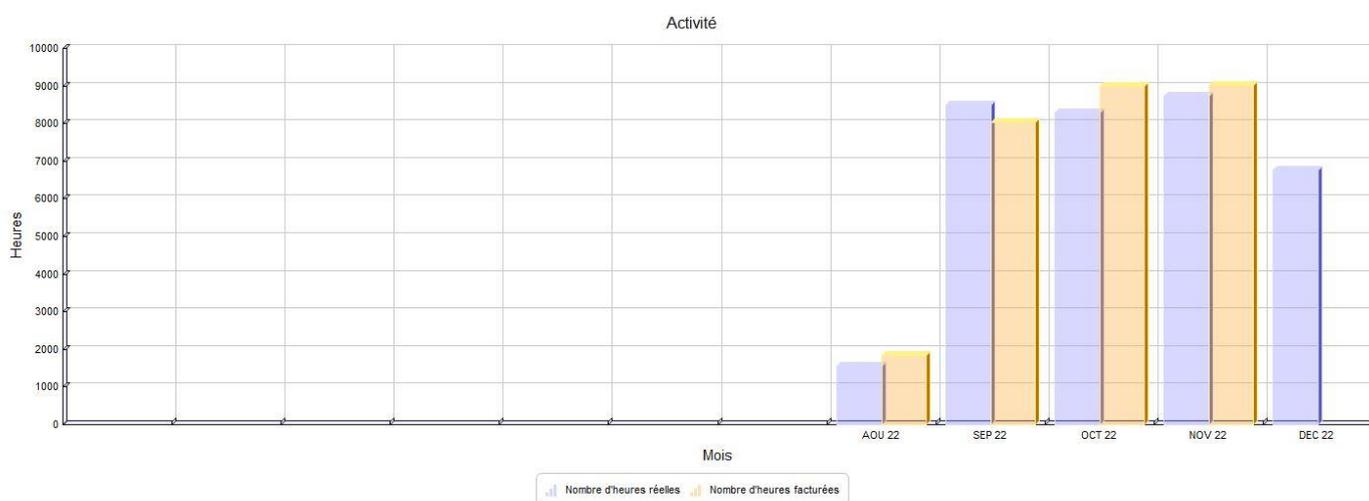


## L’occupation de la crèche

Les données d’activité de la crèche sont les suivantes :

	Occupation annuelle	Occupation moyenne mensuelle	Taux d’occupation
Réel(le)	33 847	6 769	59.63 %
Facturé(e)	27 881	6 970	49,12 %

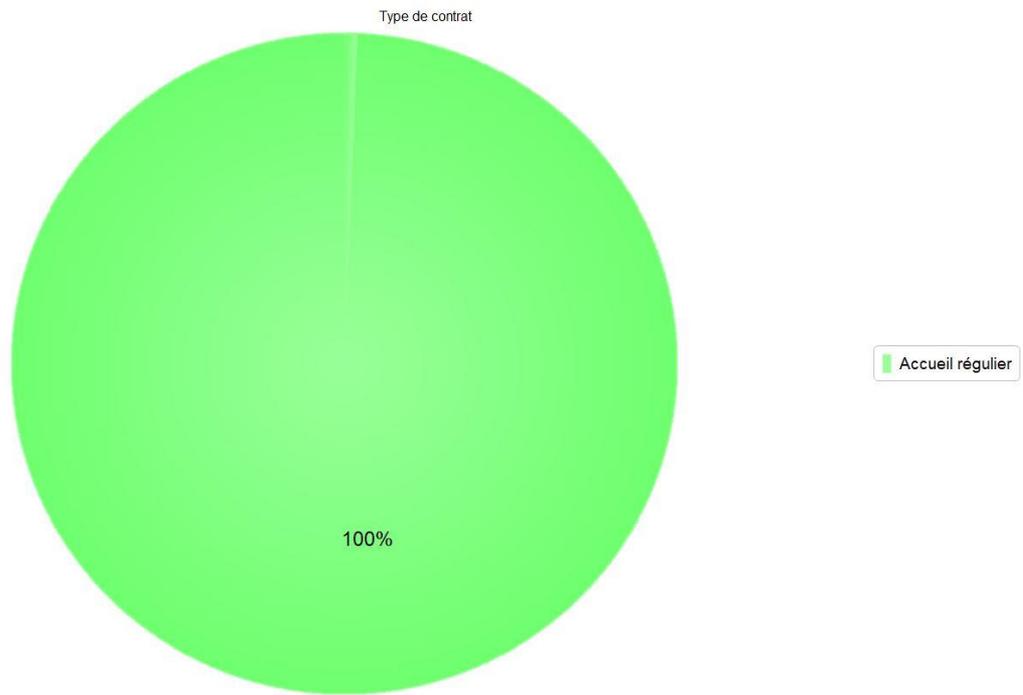
Cet écart s’explique par le lissage des factures permettant ainsi aux parents d’anticiper le coût mensuel de l’accueil de leur enfant en crèche.



Les données transmises sont conformes à la lettre Circulaire CNAF PSU du n° 2014–009 du 26 mars 2014 : « Chaque demi-heure commencée est comptabilisée tant du côté des heures réalisées que du côté des heures facturées. »



## Répartition des contrats d'accueil





## Le rapport financier 2022



### Déclaration réelle 2022 pour la période du 01/08/2022 au 31/12/2022

#### Établissement d'Accueil du Jeune Enfant : 78 CC Les Lutins - CARRIERES SUR SEINE

##### > Données financières déclarées

Charges			Produits		
60	Achats	42 406,58	70623	Prestation de Service reçue de la Caf	78 657,26
61	Services extérieurs	64 661,04	70624	Fonds d'accompagnement reçus de la Caf	
62	Autres services extérieurs	1 455,84	70641	Participations familiales déductibles de la PS	98 026,26
63A	Impôts et taxes liés aux frais de personnel	7 986,90	70642	Participations familiales (ou participation des usagers) non déductibles de la PS	
63B	Autres impôts et taxes	2 955,00			
64	Frais de personnel	258 655,09	708	Produits des activités annexes	5,94
			741	Subventions et prestations de service versées par l'Etat	
			742	Subventions et prestations de service régionales	
			743	Subventions et prestations de service départementales	
			744	Subventions et prestations de service communales	139 617,85
			7451	Subventions d'exploitation et prestations de service versées par des organismes nationaux (dont PS MSA, SNCF)	
			7452	Subventions d'exploitation CAF	
			746	Subventions et prestations de services des EPCI (intercommunalité)	
			747	Subventions exploitation et prestations de service versées par une entreprise	
			748	Subventions et prestations de service versées par une autre entité publique	

Emplacement réservé à la Caf

DECLPART 07042023 155700

PAGE 4/5





## Déclaration réelle 2022 pour la période du 01/08/2022 au 31/12/2022

Charges		Produits	
65	Autres charges de gestion courante	75	Autres produits de gestion courante
66	Charges financières 150,06	76	Produits financiers
67	Charges exceptionnelles	77	Produits exceptionnels
68	Dotations aux amortissements, Dépréciations et Provisions 523,43	78	Reprise sur amortissement, Dépréciations et Provisions
69	Impôts sur les bénéfices	79	Transfert de charges 29 228,79
	Total charges 378 793,94		Total produits 345 536,10
86	Contributions volontaires	87	Contrepartie des contributions volontaires
CC	Total charges et contributions volontaires 378 793,94	PC	Total produits et contrepartie des contributions volontaires 345 536,10

Emplacement réservé à la Caf

DECLPART 07042023 155700

PAGE 5/5



# PRECISIONS SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Vous trouverez ci-dessous les explications du compte de résultat 2022, détaillant les comptes de charges (classe 6) et les comptes de produits (classe 7).

## **Principe, règles et méthodes comptables**

L'élaboration et la présentation des comptes annuels ont été effectuées conformément aux règles en vigueur.

L'application des conventions générales s'est faite dans le respect des principes de prudence, de permanence des méthodes, d'indépendance des exercices et de continuité d'exploitation.

Les éléments inscrits en comptabilité ont été évalués selon la méthode des coûts historiques.

La durée de l'exercice est de 12 mois, du 1er janvier au 31 décembre 2022.

## **1/ Comptes de la classe 6 - Comptes de charges**

### **60 Poste Achats**

Ce poste comprend toutes les fournitures nécessaires à l'accueil du jeune enfant et au fonctionnement de la structure tels que détaillés ci-après :

- ☺ **alimentation** : lait pour les plus petits et le coût de tous les repas ;
- ☺ **couches** : le nombre moyen de couches utilisées est de 3 par enfant et par jour ;
- ☺ **linge** : les draps des lits ; serviettes et les gants de toilette ; bavoirs, turbulettes, blouses du personnel, sur-chaussures ;
- ☺ **produits pharmaceutiques, petit matériel de puériculture et hygiène** : ce sont les médicaments de la trousse d'urgence, le sérum physiologique, les savons doux, les compresses stériles, les thermomètres ;
- ☺ **produits d'entretien** : produits de ménage éco-labellisés pour le nettoyage de la structure ;
- ☺ **matériel pédagogique, fournitures diverses, petit matériel** : frais de renouvellement du matériel pédagogique non amortissable (jeux, poupées, jeux symboliques, jeux de construction, pâte à modeler, peinture, tabliers des enfants...) ;
- ☺ **petit équipement** : renouvellement du petit matériel défectueux en dehors du matériel pédagogique (ex : pèse bébé, vaisselle) ;
- ☺ **les fournitures administratives** : papeterie ;
- ☺ **les fluides** (eau, gaz, électricité...).



## 61 Poste Services extérieurs

---

Ce poste comprend l'entretien des locaux et des jardins (contrats et maintenance), la souscription des assurances, la location de matériel, les logiciels, le loyer et les charges locatives, les frais supports.

- 🏠 **entretien des locaux** : les contrats de maintenance ainsi que les réparations nécessaires à l'entretien de la crèche ;
- 🏠 **logiciels et informatique** : frais liés aux licences informatiques et aux frais engagés auprès de nos prestataires informatiques externes ;
- 🏠 **frais support et frais de gestion** : ils sont la garantie de la qualité de service mise en place dans la crèche. Ils prennent en compte le financement de tous les services supports en charge du bon fonctionnement de la structure (RH, comptabilité, suivi des budgets de fonctionnement), et notamment, une partie des rémunérations et des frais suivants :
  - le/la responsable d'exploitation, garant de la bonne application du contrat et de l'encadrement du directeur(trice) de crèche ;
  - le délégué commercial qui assure le suivi du partenariat ;
  - la formation continue, pour développer les compétences de l'équipe ;
  - la gestion administrative de la crèche (facturation, contact avec la CAF...) ;
  - le suivi technique du bâtiment par notre direction immobilière (entretien et maintenance).

## 62 Poste Autres services extérieurs

---

Ce poste comprend

- 🏠 **les vacances du médecin et du psychologue** s'ils sont libéraux ;
- 🏠 **les frais d'animation par des intervenants externes** (spectacles, activités) ;
- 🏠 **les télécoms et frais postaux** ;
- 🏠 **les frais d'analyses de laboratoire** pour le contrôle bactériologique des repas, de la qualité de l'eau ou des surfaces ;
- 🏠 **les frais de réception** (petits-déjeuners ou goûters parents) **et déplacement** (des professionnelles, hors frais de formation, à des réunions institutionnelles par exemple).

## 63A Poste Impôts et taxes liés aux frais de personnel

---

Ce poste comprend la taxe sur les salaires et la Contribution à la formation professionnelle continue.

## 63 B Poste Autres impôts et taxes

---

Cela inclut la taxe foncière et la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE).



## 64 Frais de personnel

---

Les frais de personnel comprennent les salaires et charges sociales : salaires bruts, primes, charges patronales, provisions pour congés payés, ainsi que les autres charges telles que remboursements de transport, cotisations aux mutuelles et médecine du travail.

- 🏠 **Salaires bruts** : ce poste correspond aux salaires bruts des professionnels de la crèche hors primes annuelles.
- 🏠 **Primes** : tous les salariés de la Maison Bleue perçoivent une rémunération variable sous forme de primes.
- 🏠 **Charges patronales** : les charges patronales représentent environ 32% des salaires bruts (primes incluses).
- 🏠 **Mutuelle** : les professionnelles de la crèche bénéficient d'une mutuelle, isolée ou familiale.
- 🏠 **Remboursement de transport (si applicable)** : il s'agit du remboursement des frais à hauteur de 50% des professionnels de la crèche qui viennent travailler en transport en commun.

## 65 Autres charges de gestion courante

---

Il n'y a aucune dépense enregistrée à ce poste.

## 66 Charges financières

---

Il s'agit des frais sur des services bancaires et des charges de gestion courante.

## 67 Charges exceptionnelles

---

Il n'y a aucune dépense enregistrée à ce poste.

## 68 Dotations aux amortissements

---

Il s'agit de l'amortissement des éléments de mobiliers et matériel permettant la mise en place du projet pédagogique, du matériel informatique, de l'aménagement de la crèche et des travaux de rénovation réalisés.

Les amortissements sont calculés selon la méthode linéaire sur 5 ou 10 ans ou sur la durée de la Délégation de service public.

## 69 Impôts sur les bénéfiques

---

L'impôt sur les bénéfiques est forfaitairement appliqué au résultat à hauteur du taux en vigueur.



## 2/ Comptes de la classe 7- Comptes de produits

---

Les recettes de la crèche sont constituées de :

- ☒ La Prestation de Service Unique versée par la Caf ;
- ☒ Des participations familiales calculées selon le barème Cnaf ;
- ☒ Du produit des activités annexes : il s'agit des produits divers de gestion ;
- ☒ De la participation de la ville au titre du contrat de Délégation de Service Public ;
- ☒ Des transferts de charges qui concernent le personnel de la crèche.





# Volet équipe



## L'équipe de crèche

Conformément aux instructions qui nous ont été données par notre Déléguée à la Protection des Données, les informations concernant le personnel font l'objet d'une anonymisation (exception faite de la direction, qui est d'ordre public).

Cette année a été marquée par la reprise de la crèche, ce qui a fragilisé l'ancienne équipe en poste (turn-over important lié à la démission des ¾ de l'équipe voulant retrouver un poste en tant que contractuel/titulaire en Mairie).

### La composition de l'équipe au 31 décembre 2022

Fonction	E.T.P.	Diplôme	Observations
<b>Directrice</b>	1	EJE/CAFERUIS	
<b>Directrice adjointe</b>	1	IDE	
<b>Référent santé et accueil inclusif</b>	0.03	DOCTEUR EN MEDECIN GENERALE	Intervient 2 fois par mois = 50H/AN
<b>Psychologue</b>	0.09	PSYCHOLOGUE CLINICIENNE	Intervient 2 fois par mois
<b>Psychomotricienne</b>	0,2	PSYCHOMOTRICIEN	Intervient tous les jeudis – hors unité
<b>Auxiliaire de puériculture</b>	4	AP	Démission d'une AP le 03/12/22
<b>Educatrice de Jeunes Enfants</b>	1	EJE	Continuité de direction
<b>Agent de service</b>	2	Pas de diplôme	
<b>Auxiliaire de crèche</b>	11	CAP AEPE * assimilés août décret 2022	Fin de contrat pour 1 CDD au 23/12/2022



## Plan de formation

L'une des forces du groupe La Maison Bleue réside dans **l'offre de formations** proposée à toutes les équipes de La Maison Bleue.

Ainsi, les professionnels ont la possibilité de renforcer leurs compétences.

La Maison Bleue dispose de deux structures :

- **L'école d'Auxiliaires de Puériculture La Maison Bleue-Ifac**, accessible sur concours et délivrant un diplôme d'Etat.
- **Le Centre de formation La Maison Bleue**, agréé depuis 2014, proposant aux collaborateurs La Maison Bleue et aux professionnels Petite Enfance appartenant à des structures partenaires, un catalogue de formations diversifiées.



**En 2022, le Centre de formation a reçu la certification QUALIOPI.**

Après avoir obtenu la certification DATADOCK en 2017, le Centre de Formation La Maison Bleue poursuit la reconnaissance de son expertise pédagogique en obtenant cette distinction qui atteste de la qualité des formations dispensées quotidiennement.

C'est tout notre processus de gestion de la formation qui a ainsi été audité en 2021 et qui est récompensé aujourd'hui, aussi bien sur l'ingénierie pédagogique, l'animation des formations, l'évaluation des acquis des stagiaires que sur la compétence de notre réseau de formateurs.



Forte de ces deux structures, La Maison Bleue attire de nouveaux talents dans les métiers de la Petite Enfance et participe à **l'amélioration continue des pratiques professionnelles**.

## Devenir AP ou EJE avec La Maison Bleue

**La Maison Bleue place la formation professionnelle et le développement des compétences de ses professionnel(le)s au centre de sa stratégie et de sa politique de ressources humaines.**

C'est pourquoi nous les accompagnons dans leurs évolutions professionnelles sur les métiers d'Auxiliaire de Puériculture (AP) et d'Educateur/rice de Jeunes Enfants (EJE) à travers des programmes collectifs d'accompagnement sur mesure : « **Faisant Fonction d'Auxiliaire de Puériculture** » (FFAP) pour les AP et la « **Validation des Acquis de l'Expérience** » (VAE) pour les AP et EJE.



**L’engagement de La Maison Bleue c’est :**

- Un parcours de formation dédié avec un accompagnement sur-mesure à travers des ateliers collectifs et des entretiens individualisés avec un consultant spécialisé,
- Un suivi par le manager ou le tuteur du (de la) professionnel(le), sur sa crèche,
- Le financement intégral du dispositif par La Maison Bleue,
- Un poste d’AP ou d’EJE à l’issue de du parcours sur une crèche La Maison Bleue

**Action de formation conduites en 2022**

Intitulé session	Date début	Date fin	Nb H	Fonction
La pédagogie verte	12/12/2022	12/12/2022	7	Educ[at]eur] de Jeunes Enfants
Le jeu et l'aménagement de l'espace	21/10/2022	21/10/2022	7	Auxiliaire de Crèche
Les fondamentaux de l'accueil du jeune enfant - MAC	24/10/2022	24/10/2022	7	Auxiliaire de Crèche
Les Fondamentaux de l'accueil du jeune enfant - Ouverture de crèche	31/10/2022	31/10/2022	7	Psychomotrici[en]
Les Fondamentaux de l'accueil du jeune enfant - Ouverture de crèche	31/10/2022	31/10/2022	7	Direct[eur] de crèche
Les Fondamentaux de l'accueil du jeune enfant - Ouverture de crèche	31/10/2022	31/10/2022	7	Infirmi[er]
Les Fondamentaux de l'accueil du jeune enfant - Ouverture de crèche	31/10/2022	31/10/2022	7	Agent de Service
Les Fondamentaux de l'accueil du jeune enfant - Ouverture de crèche	31/10/2022	31/10/2022	7	Agent de Service
Les Fondamentaux de l'accueil du jeune enfant - Ouverture de crèche	31/10/2022	31/10/2022	7	Auxiliaire de Crèche
Les Fondamentaux de l'accueil du jeune enfant - Ouverture de crèche	31/10/2022	31/10/2022	7	Agent Polyvalent
Les Fondamentaux de l'accueil du jeune enfant - Ouverture de crèche	31/10/2022	31/10/2022	7	Educ[at]eur] de Jeunes Enfants
Les Fondamentaux de l'accueil du jeune enfant - Ouverture de crèche	31/10/2022	31/10/2022	7	Auxiliaire de Crèche
Les Fondamentaux de l'accueil du jeune enfant - Ouverture de crèche	31/10/2022	31/10/2022	7	Auxiliaire de Crèche
Les Fondamentaux de l'accueil du jeune enfant - Ouverture de crèche	31/10/2022	31/10/2022	7	Auxiliaire de Puériculture
Les Fondamentaux de l'accueil du jeune enfant - Ouverture de crèche	31/10/2022	31/10/2022	7	Auxiliaire de Crèche
Les Fondamentaux de l'accueil du jeune enfant - Ouverture de crèche	31/10/2022	31/10/2022	7	Auxiliaire de Puériculture
Les Fondamentaux de l'accueil du jeune enfant - Ouverture de crèche	31/10/2022	31/10/2022	7	Auxiliaire de Crèche
Les Fondamentaux de l'accueil du jeune enfant - Ouverture de crèche	31/10/2022	31/10/2022	7	Auxiliaire de Crèche
Méthode HACCP	09/11/2022	09/11/2022	7	Agent de Service
Méthode HACCP	18/11/2022	18/11/2022	7	Infirmi[er]
		<b>Total</b>	<b>140</b>	



Stagiaires accueillis

Age	Ecole / Institut	Période de stage	Diplôme préparé
33	IRTS MELUN	Du 28/09/2022 au 16/12/2022	EJE
22	IRTS MONTROUGE	Du 03/10/2022 au 16/12/2022	EJE
30	GRETA/LYCEE ETIENNE JULES MAREY	Du 17/10/2022 au 18/11/2022	AP
18	Lycée Polyvalent Ferdinand et Nadia Léger	Du 14/11/2022 au 16/12/2022	AP





# Volet famille



## L'inscription

### La procédure d'attribution

Les familles formulent leur demande auprès de la collectivité. En partenariat avec la collectivité, les places sont attribuées en fonction des besoins formulés par les familles, des critères de sélection émis par la Ville et des possibilités d'accueil de la structure.



### Le premier rendez-vous

Les parents retenus sont contactés par la Directrice pour fixer un rendez-vous, **en présence ou non de leur enfant**.

Lors de ce rendez-vous, le règlement de fonctionnement de la crèche est expliqué.

Le recueil **des habitudes de vie de l'enfant** à la maison est présenté.

C'est l'occasion d'échanges autour des besoins des parents, de leurs attentes, qui favoriseront l'instauration d'une relation de confiance.

Au terme de ce rendez-vous, les parents reçoivent **le petit livre bleu** qui est la synthèse de l'accueil de l'enfant au quotidien.



### La visite des locaux

La Directrice présente la structure et les professionnels. Elle décline les grands axes du **projet pédagogique**.

Durant cet échange, les parents peuvent exprimer leur ressenti. Ils peuvent notamment évoquer la question de la séparation, la présence des autres enfants, les habitudes de leur enfant, etc.



## La dématérialisation du processus d'inscription en crèche

**En juillet 2021**, La Maison Bleue a lancé la dématérialisation du dossier d'inscription des familles en crèche.

Là où auparavant, les parents devaient compléter et signer des documents en format papier pour inscrire leur enfant, ils sont désormais invités à saisir leurs données et fournir leurs justificatifs sur un portail en ligne : **le Portail Famille**.

### Les étapes pour l'inscription

- Lorsque la pré-inscription en crèche est validée, **un lien unique** vers le portail Famille est communiqué par mail aux parents.
- Une fois connectées sur le portail, les familles sont tout d'abord invitées à renseigner leurs **informations personnelles administratives**.
- Ensuite, il leur est demandé de répondre à un **questionnaire nécessaire** au bon accueil de l'enfant.
- Enfin, la dernière étape consiste à déposer sur le Portail Famille **les documents justificatifs** indispensables pour finaliser l'inscription.

Tous ces éléments constituent le dossier d'inscription de l'enfant et les données sont automatiquement déversées dans l'outil de gestion Hoptis. Une fois le dossier accepté par la crèche, le contrat d'accueil est envoyé par **mail pour signature électronique**.

La dématérialisation du dossier d'inscription en crèche par La Maison Bleue répond à la demande grandissante des parents de pouvoir **gérer l'inscription de leur enfant en ligne**. Aussi, elle leur donne la possibilité d'accéder à leurs données instantanément et facilite ainsi la relation entre les familles et le personnel en crèche.

Grâce à des données toujours justes et exhaustives, la digitalisation de ce processus permet in fine aux équipes de **réserver le meilleur accueil possible aux enfants**.



## Les parents et la crèche

La Maison Bleue donne une **place centrale aux parents** dans la mise en œuvre du projet pédagogique de la crèche. En valorisant les activités et les ateliers mis place, elle souhaite leur faire partager les moments que vivent leur enfant.

### La clé des parents

#### Le Café / Goûter Parents

Des cafés/goûters parents sont organisés une fois par mois. C'est l'occasion pour les parents de se rencontrer autour d'un café pour mieux se connaître, pour échanger avec la directrice/directeur.



#### Les ateliers parents -enfants

Des ateliers parents-enfants sont organisés une fois par mois. C'est l'occasion pour les parents de passer du temps avec son enfant et de s'imprégner du lieu de vie de son enfant.



## La communication avec les familles

### La communication entre la famille et les professionnels

Chaque jour, le personnel informe les parents en fin de journée de **la vie de leur enfant à la crèche** par le biais des **transmissions orales** (des auxiliaires, des éducatrices, du professionnel référent de l'enfant) et **écrites** (fiches de rythme essentiellement pour les bébés)

En complément, différents temps d'échange ont été organisés avec la psychologue, la psychomotricienne et / le médecin (réfèrent santé accueil inclusif) selon le besoin des familles.

### La communication entre la crèche et toutes les familles

#### Les panneaux d'information

La crèche est équipée de panneaux d'affichage en bois facilement reconnaissables par leur forme de maison. On trouve sur ces panneaux toutes **les informations utiles** pour les parents.

On y trouve notamment :

- Le règlement de fonctionnement
- Le projet éducatif
- Les menus de la semaine
- L'organigramme de la crèche
- L'équipe
- D'autres informations utiles

La crèche est aussi équipée d'une boîte à idées, où les parents peuvent déposer toutes propositions afin d'améliorer la vie de la crèche.



## L'application A la crèche

### L'application A la crèche : l'application mobile pour un échange facilité entre la crèche et les parents !

Grâce à cet outil développé par La Maison Bleue, les parents peuvent participer à la vie de la crèche en consultant des publications rédigées par la directrice, comme les **actualités de leur crèche** (annonces des événements : Festival des Parents, Café parents, animation d'atelier des enfants...), **des photos et vidéos des activités réalisées** pour les revivre avec leur enfant de retour à la maison !



La Maison Bleue y accompagne également les parents via la publication d'actualités pédagogiques.

Les parents y retrouvent les **coordonnées de la crèche**. En bref, un outil pratique pour des parents toujours plus informés !



## La participation des familles

### Le parent, premier éducateur de son enfant

Les parents sont les premiers éducateurs de leurs enfants, l'équipe s'appuie sur eux pour :

- **Transmettre** les informations qui aideront les adultes vers une meilleure connaissance et un meilleur accompagnement de leur enfant
- **Participer** à la vie de la crèche (accompagnement pour les sorties, animations diverses, festivités), les solliciter pour leurs compétences
- **Apporter** des suggestions sur l'organisation au quotidien, au cours de réunions organisées dans chaque service
- **Mettre en place** une co-organisation pour certaines activités : bibliothèque, ludothèque, etc.

Ce dialogue entre parents et professionnels nous permet d'avancer ensemble, d'affiner et d'adapter notre projet pédagogique et de réajuster si besoin nos pratiques.

### La crèche : le soutien à la parentalité

Une demande **d'écoute et de reconnaissance** émane d'un certain nombre de parents, fondée sans doute sur le besoin de retrouver des points de repères, de redonner sens à la relation éducative, mais aussi sur la nécessité de recouvrer des capacités d'agir et d'être reconnu par l'institution dans une démarche participante.

**Dans une logique d'appui, de soutien et de partage, nous proposons aux parents l'écoute bienveillante de l'équipe :**

- Celle de la *directrice* au cours de rencontres informelles ou d'entretiens si besoin.
- Celle du référent santé et accueil inclusif qui, outre les consultations systématiques auxquelles les parents peuvent assister, pourra être sollicité pour des conseils.
- Celle des *auxiliaires, des éducatrices*, qui sont les premières dépositaires de la parole des parents.
- Celle du *psychologue\**, qui se tient à la disposition des parents pour répondre à leur questionnement concernant leur enfant tant à la crèche qu'à la maison, à l'exercice de leur rôle de parents.
- Il peut également être à l'initiative de rencontres, quand un enfant nous interpelle ou quand l'équipe décèle un besoin, que ce soit pour l'enfant ou ses parents.

*\* En développant les rencontres avec les parents, le psychologue favorise l'expression des sentiments éprouvés liés à la naissance d'un enfant, à la séparation lors de l'entrée de l'enfant à la crèche ou autre, aux angoisses suscitées par l'enfant qui grandit (aussi lors de Café des parents). De plus, il aide les parents à établir un lien de confiance avec le personnel, évitant que l'enfant puisse être l'enjeu de conflits qui pourraient s'avérer préjudiciables à son développement.*





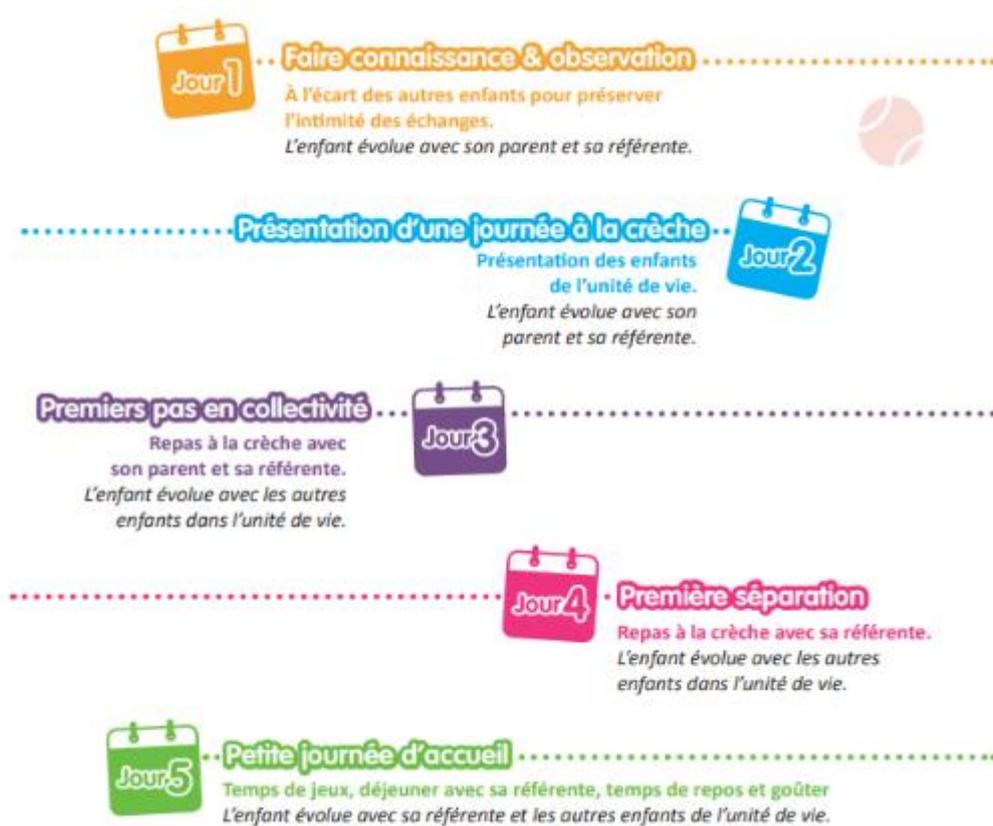
# Volet enfant



## L'accueil

### La semaine d'accueil

La semaine d'accueil, c'est le temps nécessaire à l'enfant et sa famille pour faire connaissance, **échanger et créer des liens avec les professionnels**. Ce moment privilégié favorise le climat de confiance.



Chaque parent se présente auprès de **son professionnel référent** : c'est la/le professionnel(le) qui va favoriser la sécurité affective de l'enfant, la continuité dans la relation avec ses parents en privilégiant un accueil individualisé ; l'enfant sait sur qui il peut compter, il anticipe qui va s'occuper de lui en priorité.

Le professionnel référent échange avec le parent sur **les habitudes de vie de son enfant** (tétée, repas, sommeil, jeu, etc.) afin d'essayer de s'adapter au maximum à ce qu'il connaît déjà.

Ainsi, durant les premières rencontres, la voix et les gestes du/de la référent(e) se mêlent à ceux du parent. Et ensemble, référent(e), parent et enfant, tissent un premier lien. Les renseignements portés sur la fiche des « **habitudes de vie** » permettent de :

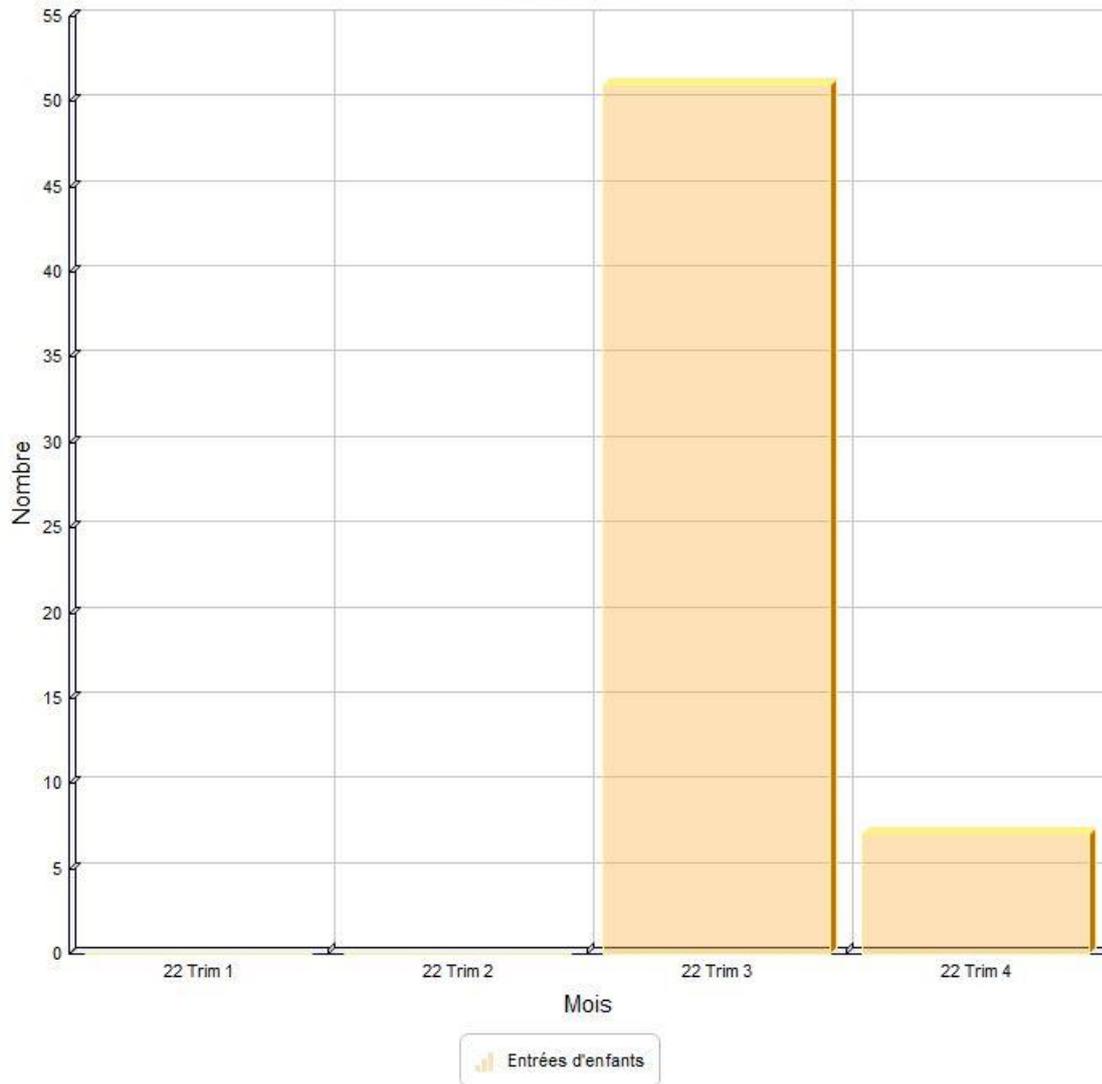
- Découvrir les habitudes et le rythme de vie de l'enfant
- Être à l'écoute des attentes affectives, éducatives et culturelles des parents
- Tracer les premiers temps du parcours de l'enfant en crèche



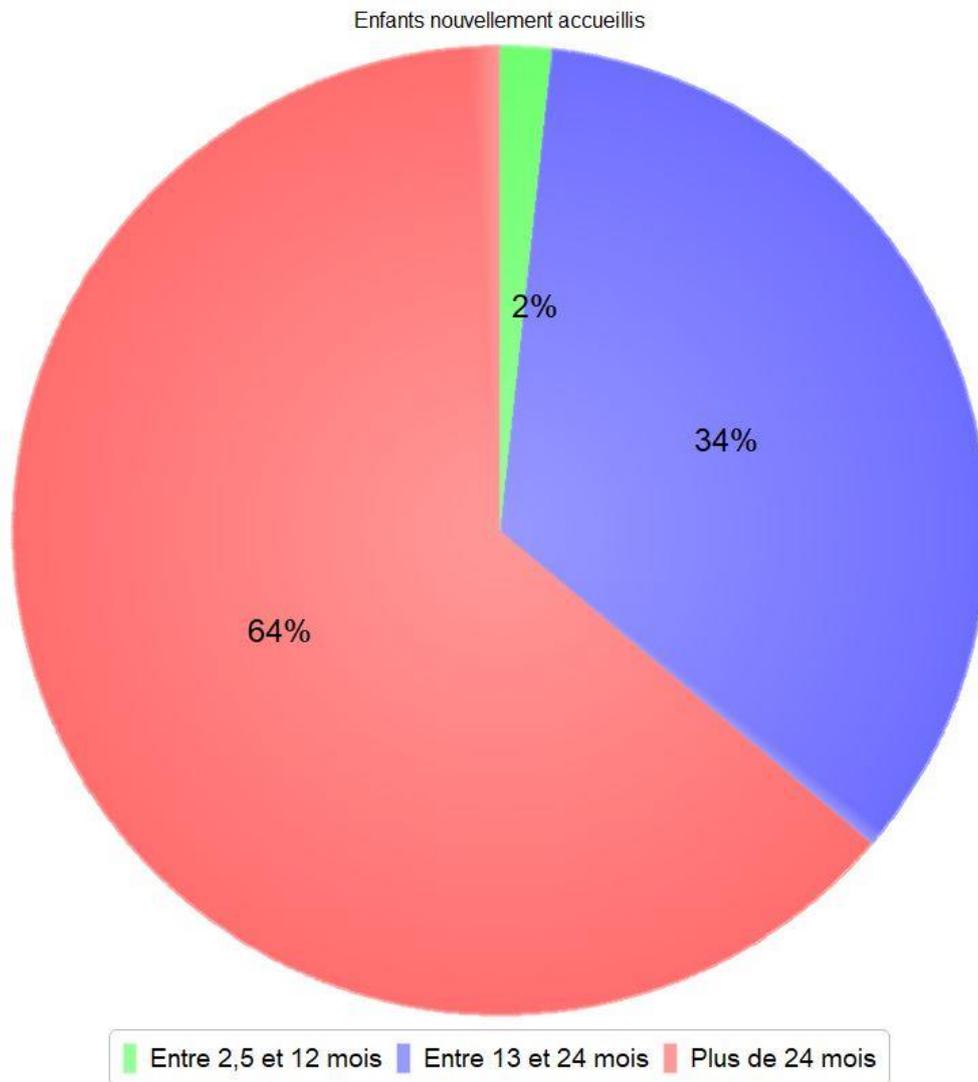
Nombre d'entrées par trimestre



Files actives



Enfants accueillis par tranche d'âge au 31 décembre



## Accueil des enfants en situation d'urgence

Cet accueil s'adresse à des parents qui, dans **des situations particulières et imprévues**, ne peuvent assurer provisoirement la garde de leur enfant : problème de santé, changement inopiné dans l'organisation du travail, problème de précarité psychosociale. Ces situations, qui compromettent la sécurité de l'enfant, rendent nécessaires **son accueil en urgence** dans l'intérêt de celui-ci et de ses parents.

Nous n'avons pas accueilli d'enfant en situation d'urgence en 2022.



## Accueil d'enfant à besoins spécifiques

### Les dispositions mises en place pour l'enfant

#### Un accueil ouvert aux enfants porteurs de handicap et/ou à besoins spécifiques

L'accueil collectif est un moyen **d'accompagner des parents** et de **sociabiliser des enfants** se sentant isolés du fait d'un handicap ou d'une maladie. La vie de la crèche est alors orchestrée de façon à accueillir ces familles dans les meilleures conditions. Nous leur accordons une importance particulière, conscients que la crèche peut être une chance supplémentaire pour leur enfant de s'épanouir et de bien grandir.

Préalablement à l'accueil de ces enfants, La Maison Bleue dispose de :

- Une équipe pluridisciplinaire formée pour **apporter le soutien adéquat à ces familles**
- Un projet pédagogique adapté à l'accueil et **l'épanouissement des enfants**

#### Un projet pédagogique ouvert à l'accueil d'enfants à besoins spécifiques

Notre projet pédagogique est adapté à l'accompagnement de l'enfant en situation de handicap et/ou à besoins spécifiques. Il faut que son handicap soit compatible avec la vie en collectivité et que l'équipe ait la capacité de l'accueillir dans des conditions optimales. L'accueil est validé par le référent santé et accueil inclusif de la crèche avec le concours du médecin traitant de l'enfant, et éventuellement des spécialistes qui le suivent (kinésithérapeutes, ergothérapeutes...).

#### L'accueil de l'enfant à besoins spécifiques en crèche

L'accueil de l'enfant à besoins spécifiques en crèche permet de :

- Mobiliser ses potentialités, accéder à une autonomie à travers la découverte de ses capacités, développer ses compétences, sa confiance en lui
- S'enrichir mutuellement au contact d'autres enfants et adultes
- Permettre à chaque enfant de découvrir la différence

La Maison Bleue a pour souci de **ne pas enfermer l'enfant dans son handicap**. Nos professionnels lui reconnaissent les mêmes désirs et les mêmes besoins qu'aux autres, même s'ils s'expriment de façon différente.



### Le projet d'accueil individualisé (PAI) : permettre l'éveil de chacun

Un PAI est mis en place dès que l'accueil d'un enfant nécessite des aménagements spécifiques. Pour ces enfants, il est établi avec la famille et les professionnels qui accompagnent l'enfant au quotidien. Il précise :

- Les signes ou symptômes à repérer
- Les mesures à prendre (réorganiser les espaces, faciliter l'intervention des différents services spécialisés, affecter du personnel supplémentaire, etc.)
- Les modalités d'intervention médicales, thérapeutiques
- Les régimes alimentaires, les dispenses d'activités, les aménagements d'horaires.
- Les partenaires engagés (équipes, spécialistes, etc.) et le rôle de chacun

Le **service Qualité** de La Maison Bleue met à disposition dans son fonds documentaire une fiche technique portant sur le PAI. Une fois remplie, elle est envoyée aux professionnels de santé et validée par le référent santé et accueil inclusif de crèche.

**Des réunions de concertation et de synthèse avec les intervenants spécialisés** (CMP, Centre de soins, Sessad, etc.) sont régulièrement organisées de manière à évaluer et à réajuster le PAI au regard de l'évolution de l'enfant.

### Les dispositions mises en place pour le personnel

#### Un soutien pour le personnel de crèche

Des démarches ont été entreprises afin de favoriser l'accès et le maintien dans l'emploi des collaborateurs en situation de handicap, notamment :

- Accompagnements personnalisés à l'aide de Référents Handicap,
- Aménagements de nos structures, de nos organisations et du temps de travail
- Enseignement de la langue des Signes Française (LSF) dans nos crèches accueillant des collaborateurs sourds ou malentendants

Le handicap peut générer un sentiment d'impuissance et d'anxiété chez les professionnels. Nous tenons donc à les préparer psychologiquement pour qu'ils puissent accompagner l'enfant porteur de handicap avec professionnalisme.

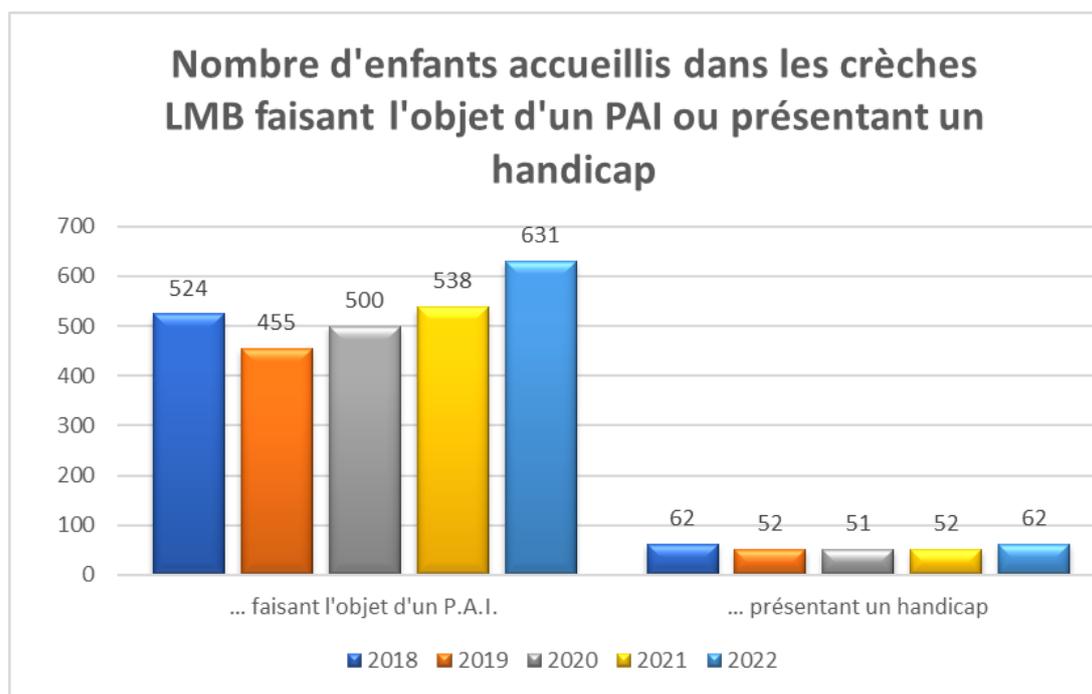
#### Le personnel de la crèche bénéficie

- D'une **formation adaptée**
- D'un **soutien personnalisé et continu** de la part de l'équipe d'encadrement et du psychologue de la crèche



- **Suivi du pôle qualité améliorant la prise en charge des enfants à besoins spécifiques**
- Le **service Qualité** de La Maison Bleue élabore chaque année une « **enquête PAI handicap** » qui recense les différents handicaps rencontrés dans l'ensemble de nos crèches : handicap moteur, sensoriel ou mental.
- **L'objectif** est de mieux suivre dans le temps les enfants porteurs de handicap et surtout mettre en place des mesures adaptées :
  - Le handicap nécessite-t-il un **aménagement spécifique** ?
  - Le handicap nécessite-t-il un **surcroît de personnel** ?

En 2022, nous avons comptabilisé parmi tous les enfants accueillis, 6 enfants faisant l'objet d'un PAI mais aucun présentant un handicap. Néanmoins, nous avons redirigé un enfant vers un CMP et PCO pour accompagnement particulier en lien avec nos observations pluridisciplinaires.



## La Maison Bleue s'engage pour une société plus inclusive

Nous nous engageons à travers des actions de sensibilisation et des partenariats avec des associations.



La Maison Bleue est l'un des partenaires officiels depuis 4 ans de La Nuit du handicap, nous participons à l'animation de l'événement en proposant des **activités ludiques et sensorielles autour d'un moment de partage et de sensibilisation.**



La Maison Bleue et **Autistes sans Frontières** agissent ensemble pour sensibiliser les équipes de crèches et les référents handicap aux **troubles du spectre de l'autisme (TSA)**. En 2021, La Maison Bleue finance **la scolarité dans un Atelier Bleu** pour un enfant autiste.



La Maison Bleue participe à la Recherche avec **SIBIUS** : des solutions E-santé & I.A. pour améliorer **la prise en charge des troubles neurocognitifs**. A ce jour, 4 crèches La Maison Bleue ont participé à des sessions d'exploration pour **détecter l'autisme précocement chez les enfants.**



La Maison Bleue a également participé en 2021 au DuoDay, journée dédiée à l'accueil de personne en situation de handicap, en duo avec un professionnel volontaire pour faire découvrir son métier et l'entreprise



La Maison Bleue a participé en 2021 au course Odyssea Paris. Cette course à lieu pour soutenir la lutte contre le cancer du sein. Nos collaborateurs, crèches et siège se sont mobilisés.



## Le déroulement d'une journée

Les repères sont très importants pour le développement de l'enfant. Les horaires indiqués ci-dessous sont à titre indicatif et varient en fonction de la crèche. Ce planning est adaptable aux besoins de chaque famille.



### Le temps d'accueil

La/le professionnel(le) d'ouverture a installé le lieu d'accueil et se rend disponible pour accueillir chaque enfant et son parent. Elle/il se tient au sol, auprès des enfants et limite ses déplacements afin de les sécuriser.



### Le temps des activités et des ateliers

Les activités sont adaptées à l'âge de chaque enfant. Elles sont développées par le personnel de la crèche sous l'impulsion de l'Educatrice de Jeunes Enfants (EJE) et dans le respect du projet éducatif.

Chaque fois et quel que soit l'activité ou le moment, l'EJE incite l'enfant à faire seul, comme pour l'habillage, le déshabillage, mettre ses chaussures, etc.



### La vie dehors

Le jardin est un lieu de découvertes psychomotrices, d'observations, de récolte, de cueillette (feuilles, herbes, fleurs que l'enfant prend plaisir à offrir).



### Le temps du repas

Le repas est attendu par tous, il rythme la vie de l'enfant à la crèche. Le bébé va boire dans les bras de son Auxiliaire jusqu'à ce qu'il puisse se tenir assis tout seul et qu'il soit suffisamment autonome.



Afin de diminuer la frustration liée à l'attente, un tour de rôle (qui tient compte de son rythme naturel, de son appétit, de son heure d'arrivée) sera proposé à l'enfant dès que son repas se fera à heure fixe.

Progressivement, il découvre la cuillère, patouille dans l'assiette, expérimente, se barbouille. Véritable moment de plaisir sous le regard de la professionnelle.

Il mange seul, jusqu'à ce qu'il soit en mesure de partager ce moment de plaisir privilégié avec un ou plusieurs enfants par la suite.



### Le temps des soins

Le repas terminé, la fatigue commence à se faire sentir. L'enfant est accompagné pour le déshabillage et le change si besoin.



### Le temps du sommeil

Chez les Bébé, les besoins de sommeil s'expriment tout au long de la journée. La référente sait identifier les signes de fatigue de l'enfant et accompagne individuellement l'endormissement de chaque enfant. Le temps de repos des Bébé est surveillé selon la procédure en vigueur et les passages des professionnels dans le dortoir sont tracés.

La présence des bébés dans l'espace de sommeil est matérialisée par des photos de l'enfant devant la porte du dortoir. Chez les Moyens et les Grands, après le déjeuner, le sommeil est bienvenu. Chacun regagne son lit avec « doudou » et/ou tétine, etc. La/le professionnel(le) respecte le rituel d'endormissement de chacun, les paupières se ferment petit à petit.

Le réveil s'effectue tout aussi progressivement, il s'étale dans le temps. L'enfant qui se réveille peut sortir de son lit et du dortoir accompagné par la/le professionnel(le) qui assure la surveillance de l'espace de sommeil et regagner la salle où il trouvera une ambiance agréable et des jeux calmes.



Les temps de soins reviennent, change de la couche et habillage, autant de moments privilégiés qui font la transition avec l'après-midi.



### Le temps des retrouvailles

Les départs s'échelonnent à partir de 16 h. L'enfant qui a repéré l'heure d'arrivée de ses parents (comme son tour de rôle pour les repas) attend sans s'impatienter.

Moment heureux des retrouvailles, souvent l'enfant tient à terminer son jeu ou à le partager avec ses parents.



L'éveil des enfants



Au-delà d'un aménagement favorisant le jeu autonome, les différentes activités d'éveil sont proposées pour répondre aux besoins et aux rythmes de l'enfant selon son âge et ses envies. L'enfant est libre d'y participer, sous le regard des professionnels qui l'aident à se poser tout en encourageant et en soutenant ses expériences et ses découvertes.

*La mise en place des clés :*

### Les 5 clés

L'innovation fait partie des valeurs de La Maison Bleue.

C'est pourquoi notre trousseau de « clés », activités pédagogiques innovantes qui favorisent l'éveil des enfants, a été pensé par les professionnels de nos crèches.

Toutes ces activités permettent aux tous petits de devenir acteurs de leur journée :



### La clé « Communication et langage »

Cette clé souligne l'importance de la communication chez les jeunes enfants et a pour objectif de :

- Donner la parole aux enfants
- Favoriser l'apprentissage du langage
- Créer un lien de proximité avec les adultes

Parmi les activités phares de cette clé, il y a la communication gestuelle « Parle@2mains »

#### Activité Parle@2mains :

Inspirée de la langue des signes, cette approche permet aux enfants de mieux communiquer avec les adultes avant l'apparition de ses premiers mots. Il peut ainsi mieux interagir avec les professionnels pour se faire comprendre

### La clé « Eveil artistique et culturel »

Elle permet de développer l'imaginaire du jeune enfant à travers les histoires racontées, les activités ludiques et créatives comme la peinture, l'éveil musical, les comptines, etc.

#### Eveil musical :

Sensible au rythme, l'enfant apprend à développer son écoute, sa mémoire, mais aussi son imagination et son attention, grâce à des chansons et des comptines. Il découvre également les instruments de musique selon les animations proposées.



#### La peinture :

Des activités de peinture sur chevalet, au sol ou sur table. Avec les mains ou les doigts, les enfants découvrent la matière et le plaisir de laisser une trace.



La clé « Eveil sensoriel et corporel »

Cette clé propose un ensemble d'activités autour du bien-être de l'enfant.

**L'éveil des sens :**

Nos ateliers multisensoriels ont pour vocation d'offrir du bien-être aux enfants, tout en favorisant l'éveil de ses sens le temps d'une pause relaxante.



**L'éveil du goût :**

Pour que les enfants s'initient à l'éveil du goût et à l'apprentissage des bonnes habitudes alimentaires dès le plus jeune âge (ateliers culinaires, animations spéciales comme lors de la semaine du goût...).



La clé « Pédagogie verte »

Elle accompagne l'enfant dans la découverte de la nature et de l'environnement en le rendant acteur de ses apprentissages.

**Activité Jardin et Potager :**

A travers la mise en place de différents ateliers en lien avec la nature, les enfants sollicitent leurs 5 sens au fil des saisons. L'atelier Potager sensibilise le tout petit à la nature, il va pouvoir toucher et manipuler la terre, expérimenter et prendre du plaisir.



Il existe également des activités en lien avec le **recyclage** permettant la création de jeux / jouets à partir d'objets du quotidien, recyclés.



Autres activités proposées

<p><b>Les jeux d'éveil sensoriels</b></p>	<p>La/le professionnel(le) va aménager un espace juste assez grand, muni de tapis et sécurisé, où l'enfant pourra progresser à son rythme et faire ses propres expériences (il pourra se retourner, se déplacer, saisir des objets...)</p>	
<p><b>Les activités extérieures</b></p>	<p>Tous les jours, des sorties dans le jardin vont permettre à l'enfant la découverte de son environnement.</p>	
<p><b>Les jeux moteurs</b></p>	<p>Activité de jeu avec des mouvements locomoteurs : marcher, courir, sauter, grimper, ramper, pousser, tirer, attraper, pédaler...</p>	
<p><b>Les jeux de manipulation</b></p>	<p>Activité de jeu répétés avec des mouvements de préhension : saisir, serrer, vider, remplir, taper, viser, enfiler, lacer...</p>	
<p><b>Les jeux symboliques</b></p>	<p>Jeu permettant de faire semblant, d'imiter les objets et les autres, de jouer des rôles, de créer des scénarios et de représenter la réalité au moyen d'images ou de symboles.</p>	
<p><b>Les jeux de construction</b></p>	<p>Jeu d'assemblage pour réaliser un ensemble en 3 dimensions : empiler, emboîter, superposer, clippage, vissage</p>	
<p><b>Les jeux d'agencements</b></p>	<p>Jeu d'assemblage linéaire réalisé par emboîtement, encastrement, juxtaposition de pièces côte à côte, par enfilage, piquage, tressage...</p>	



<p><b>Les jeux d'association</b></p>	<p>Pour les enfants d'âge préscolaire. Jeu composé de pièces séparées, isolées qui sont destinées à être associées, selon des règles précises en fonction d'un lien logique : forme, de couleur...</p>	
<p><b>Les supports narratifs</b></p>	<p>Ce projet ne vise en aucun cas un apprentissage précoce de la lecture mais le livre, en entrant dans le quotidien des enfants, les accompagne sur le chemin de la communication verbale et facilite plus tard l'apprentissage de la lecture.</p>	



## Les fêtes et les animations

### Les anniversaires

Ils sont fêtés avec les copains et les parents. Une date est programmée avec les parents. Nous fêtons le dernier vendredi du mois, tous les anniversaires du mois en cours avec un atelier pâtisserie le matin pour les enfants qui fêtent leur anniversaire.



### Les animations au fil des mois

#### Octobre/Novembre

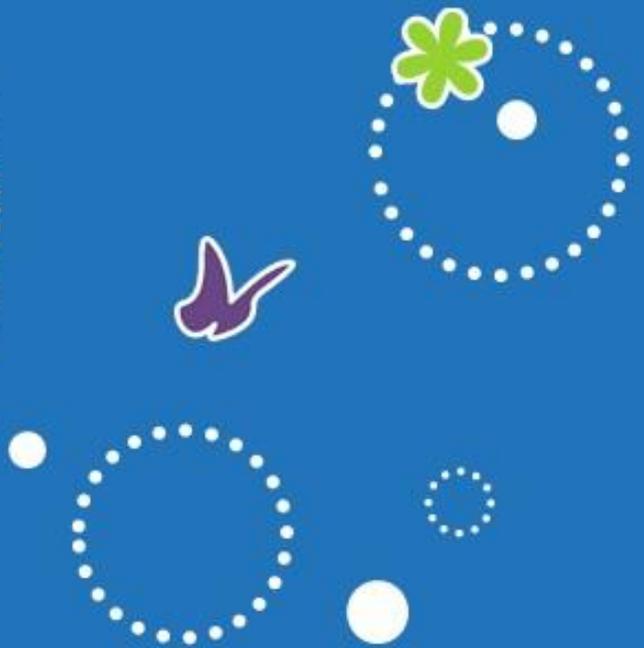
**En novembre 2022 :** Peinture propre La **peinture propre** permet aux enfants de découvrir les plaisirs de la peinture sans se salir et sans risque d'ingestion. Très facile à mettre en place, il suffit d'appliquer des touches de peinture sur une feuille de papier que l'on dispose dans un sac de congélation. Le bébé peut alors s'amuser à toucher les différentes couleurs et les mélanger. Cette **activité sensorielle d'inspiration Montessori** développe les sens du bébé. Notamment la vue et le toucher.



#### Décembre

**Le 16 décembre :** Spectacle d'ombre et lumière Prestation – Intervenant extérieur. Un temps pour rêver et laisser guider ses sens. Un temps pour tous se retrouver.





# Volet travail institutionnel



## Les réunions d'équipe

- **Les réunions institutionnelles** sont organisées entre 18 h 45 et 20 h 45 avec la direction, trois fois par an
- **Les réunions pédagogiques** sont organisées entre 8H30 et 16H30 avec la direction, deux fois par an

## Les journées pédagogiques

<b>Dates</b>	<b>26/08/2022 et 31/10/2022</b>
<b>Programme</b>	<b>26/08/22 : Echanges autour de la reprise DSP + préparation de l'accueil des enfants</b> <b>31/10/22 : Formation autour des Fondamentaux de l'accueil du jeune enfant à La Maison Bleue</b>



## Les partenaires pédagogiques

### Avec les écoles maternelles

Entre août et décembre, nous n'avons pas de partenariat mis en place

### Avec la bibliothèque en lien avec la bénévoles Lire et Faire lire

Nous avons mis en place une carte bibliothèque afin de pouvoir faire des prêts de livres en fonction des besoins des enfants. La bénévole de l'Association Lire et Faire Lire qui intervient tous les mardis se charge de prendre les livres qu'elle souhaite proposer aux enfants



### Avec les acteurs sociaux et médicaux

**Avec le CMP du Vésinet :** nous entretenons des échanges professionnels pour échanger autour de la prise en charge des enfants qui nécessitent un accompagnement

**Avec la PMI de secteur :** nous échangeons régulièrement concernant les familles qui nous questionnent



## Le rôle du référent santé et accueil inclusif et du psychologue

### Le Référent Santé et Accueil Inclusif

La fonction de référent "Santé et Accueil inclusif" est exercée par un médecin, une personne titulaire du diplôme d'Etat de puéricultrice ou une personne titulaire du diplôme d'Etat d'infirmier.

Au sein de la crèche « Les Lutins », c'est un médecin qui exerce ces fonctions.

Son temps d'intervention annuel est de 50H.

Le référent "Santé et Accueil inclusif" travaille en collaboration avec les professionnels de l'établissement, les professionnels du service départemental de la Protection Maternelle et Infantile et autres acteurs locaux en matière de santé, de prévention et de handicap. Il peut, avec l'accord des titulaires de l'autorité parentale ou représentants légaux de l'enfant, consulter le médecin traitant de celui-ci.

#### Les missions du référent "Santé et Accueil inclusif" sont les suivantes :

- **Inform**er, sensibiliser et conseiller la direction et l'équipe de l'établissement en matière de santé du jeune enfant et d'accueil inclusif des enfants en situation de handicap et/ou à besoins spécifiques ou atteints de maladie chronique ;
- **Pré**senter et expliquer aux professionnels chargés de l'encadrement des enfants les protocoles de soins ;
- **App**orter son concours pour la mise en œuvre des mesures nécessaires à la bonne adaptation, au bien-être, au bon développement des enfants et au respect de leurs besoins dans l'établissement ou le service ;
- **Ve**iller à la mise en place de toutes mesures nécessaires à l'accueil inclusif des enfants en situation de handicap et/ou à besoins spécifiques, vivant avec une affection chronique, ou présentant tout problème de santé nécessitant un traitement ou une attention particulière ;
- **A**ider et accompagner l'équipe de l'établissement dans la compréhension et la mise en œuvre d'un projet d'accueil individualisé élaboré par le médecin traitant de l'enfant en accord avec sa famille, pour un enfant dont l'état de santé le nécessite ;
- **Ass**urer des actions d'éducation et de promotion de la santé auprès des professionnels, notamment en matière de recommandations nutritionnelles, d'activités physiques, de sommeil, d'exposition aux écrans et de santé environnementale et veiller à ce que les titulaires de l'autorité parentale ou représentants légaux puissent être associés à ces actions ;



- **Contribuer**, dans le cadre du dispositif départemental de traitement des informations préoccupantes mentionné à l'article L. 226-3 du code de l'action sociale et des familles, en coordination le responsable de l'établissement, au repérage des enfants en danger ou en risque de l'être et à l'information de la direction et des professionnels sur les conduites à tenir dans ces situations ;
- **Contribuer**, en concertation avec le responsable de la structure, à l'établissement des protocoles annexés au règlement de fonctionnement et veiller à leur bonne compréhension par l'équipe ;
- **Procéder**, lorsqu'il l'estime nécessaire pour l'exercice de ses missions et avec l'accord des titulaires de l'autorité parentale ou représentants légaux, à son initiative ou à la demande du responsable de l'établissement, à un examen de l'enfant afin d'envisager si nécessaire une orientation médicale ;
- **Délivrer**, lorsqu'il est médecin, le certificat médical attestant de l'absence pour l'enfant de toute contre-indication à l'accueil en collectivité.

Les jours et heures de présence et de disponibilité du référent "Santé et Accueil inclusif" sont communiqués aux parents via le tableau d'affichage. »

## Collaboration avec la psychologue

La psychologue est présente deux jours par mois de 9H à 17H30. Elle organise son travail à partir de la feuille de route établie avec l'équipe de direction :

- A son arrivée relecture de la semaine écoulée avec l'équipe de direction
- Réunion institutionnelle
- Temps d'observation en section (observation d'un enfant, observation des interactions professionnelle/enfant)
- A la demande du professionnel, elle peut la rencontrer autour de l'accompagnement d'un enfant dont elle est référente.
- Elle rencontre les parents à leur demande
- Elle participe à tout travail de réflexion sur les projets, les orientations et les questionnements
- Elle participe régulièrement aux réunions d'équipes. Elles peuvent si nécessaire concerner toute l'équipe de la section. Le relais est alors pris par les autres membres de l'équipe de direction élargie
- Elle est présente à la réunion de parents. Elle leur précise son rôle, répond à leurs questions
- Elle participe aux journées pédagogiques. Cette année, elle a sensibilisé les professionnelles sur la place des repas



## La supervision des crèches

### Réunion mensuelle de secteur

Elles sont organisées une fois par mois et animées par **la/le responsable de secteur de La Maison Bleue** avec les directrices d'un même secteur. Elles ont pour objet de travailler **la cohérence de gestion des crèches** de l'entreprise et de certaines pratiques s'inscrivant dans la pédagogie de La Maison Bleue. C'est aussi une réunion d'information pour les directrices et **un temps de partage** et réflexion sur les différents aspects du travail en crèche.

Ces réunions sont également l'occasion de faire intervenir des interlocuteurs du siège, afin de **partager les expériences terrains**.

### Suivi et accompagnement du pôle pédagogique

Ce suivi consiste en une **analyse et une synthèse de la situation** par le biais d'un audit programmé. Cet audit est réalisé par la référente pédagogique (de formation infirmière puéricultrice) et en lien avec la directrice et les équipes. Il est suivi d'un **bilan des préconisations** et d'un **plan d'actions pédagogiques**.



## Les fiches-projets 2022

Vous trouverez ci-dessous une fiche projet qui accompagne l'équipe autour de la manipulation



**MANIPULATIONS :**  
**PÂTE À MODELER, À SEL, PATOUILLE**  
FT PDA 512-01

Version : 01  
30 octobre 2013  
Reconduit en l'état  
le 5 août 2020



Dans un but d'harmonisation des pratiques, il est nécessaire d'élaborer des fiches d'activités / ateliers. La méthodologie présentée doit être respectée et les fiches élaborées en équipe devront être transmises au département pédagogique.

<b>INTÉRÊTS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Plaisir de toucher, découverte, expérimentation de sensations tactiles.</li> <li>Exercice de motricité fine, préhension manuelle.</li> <li>Besoin de pétrir, taper, malaxer.</li> <li>Créativité.</li> <li>Plaisir de se salir.</li> <li>Socialisation (observe, compare, imite).</li> </ul> <p>Lors de la préparation :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Doser, verser, mélanger.</li> </ul> <p>L'enfant est libre de son imagination, l'adulte laisse l'activité libre.</p>
<b>MATÉRIEL</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Pâte à sel</li> <li>Pâte à modeler</li> <li>Patouille : eau, maizena</li> </ul>
<b>NOMBRE D'ENFANTS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>A partir de 18 mois (s'il ne porte pas trop à la bouche).</li> <li>Moyens : au début 1 à 2 enfants.</li> <li>Grands : 4 à 5 enfants.</li> </ul>
<b>LIEU</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>A table bien installé :</li> <li>Unité de vie,</li> <li>Salle de repos unité des Grands (couchettes empilables remontées),</li> <li>Espace repas,</li> <li>Jardin.</li> </ul>
<b>DURÉE</b>	Selon l'envie de l'enfant, jusqu'à 30 minutes.
<b>NOMBRE DE PROFESSIONNELS</b>	Une professionnelle.
<b>DÉROULEMENT</b>	<p><b>Avant :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Préparer les pâtes (malaxer un peu pour ramollir).</li> <li>Prévoir le matériel (sel, farine, ...).</li> <li>Préparer les gants humides pour nettoyer les mains après l'activité.</li> </ul> <p>Annoncer l'atelier aux enfants.</p> <p><b>Pendant :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>S'assurer que les enfants sont bien installés.</li> <li>Leur expliquer les limites, règles.</li> <li>Vérifier que chacun a de la pâte et prend plaisir à l'activité.</li> </ul>

Page 1 sur 2

Toute reproduction ou communication est interdite sans accord préalable



**MANIPULATIONS :**  
**PÂTE À MODELER, À SEL, PATOUILLE**  
FT PDA 512-01

Version : 01  
30 octobre 2013  
Reconduit en l'état  
le 5 août 2020

	<ul style="list-style-type: none"> <li>Accepter le refus de l'enfant de se salir, mais continuer d'une fois sur l'autre à proposer.</li> <li>Prévenir les enfants de la fin de l'activité avant l'arrêt de celle-ci.</li> </ul> <p><b>Après :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Ranger le matériel avec les enfants.</li> <li>Ranger les pâtes dans les boîtes en vérifiant qu'elles soient bien fermées.</li> <li>Proposer un gant aux enfants pour se nettoyer les mains.</li> <li>Nettoyer la table, le matériel, le sol.</li> <li>Remettre l'espace en place puis noter la participation de l'enfant et les anecdotes éventuelles sur les classeurs de transmissions.</li> </ul>
<b>CONSIGNES / INTERDITS (à l'adresse des enfants)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Ne pas mélanger les couleurs.</li> <li>Les pâtes ne se mangent pas (peuvent être goûtées...).</li> <li>Ne pas jeter par terre.</li> <li>Accepter de partager, prêter le matériel.</li> </ul>
<b>ATTITUDES DE LA PROFESSIONNELLE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>La professionnelle accompagne du regard et met des mots sur ce que fait l'enfant.</li> <li>Tourne autour de la table pour accompagner l'ensemble des enfants.</li> </ul>
<b>TRANSMISSIONS EVALUATION</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Transmissions écrites individualisées pour chaque enfant (feuilles de transmissions).</li> <li>Transmissions orales à l'équipe et aux parents.</li> <li>Bilan de l'activité proposée : le professionnel relève les éléments positifs et les difficultés rencontrées s'il y a lieu pour réajustement.</li> </ul>
<b>VARIANTES ET ÉVOLUTIONS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Au début laisser l'enfant découvrir seulement la pâte.</li> <li>Puis on peut ajouter du matériel, mais une catégorie à la fois : rouleaux, couteaux, bâton, emporte-pièce,...</li> </ul>





# Volet objectifs



## Les objectifs 2023

L'accompagnement des enfants au Multi-Accueil « Les Lutins » doit être avant tout pensé en fonction du développement de l'enfant, de ses besoins. Le principal objectif est de l'aider à grandir, en fonction de son propre rythme et non d'objectifs préalablement définis.

L'écriture de ce rapport d'activité nous ouvre la porte à la construction de nouveaux projets qui vont nous permettre de consolider cet objectif de bienveillance et d'empathie, à savoir :

Continuer de travailler les 4 repères :

- *Les repères de personnes*
- *Les repères temporels*
- *Les repères liés à l'aménagement de l'espace de vie*
- *Les repères visuels*

Travailler sur la continuité et discontinuité du rythme et enfin approfondir notre travail sur les 5 Clés.

### Eveil artistique & culturel

Faire intervenir des parents de la crèche pour proposer des ateliers musique les jeudis afin de créer une continuité et proposer à l'enfant de l'éveil musical les jeudis dans toutes les unités même les bébés

### Eveil sensoriel & Corporel

Création d'un jardin pédagogique en extérieur avec l'aide des parents, des grands-parents, des associations à Carrières sur seine pour créer un univers sensoriel en respectant la saisonnalité

### Médiation animale

Rencontre de Pauline, intervenante en médiation animale pour un projet à partir de septembre 2023.

Dossier pour validation à la Ville et la PMI en cours

### Communication et langage

Développer la communication à l'enfant en associant d'autres chansons et en mobilisant nos ressources pour les grands avec le projet passerelle de l'école.

Notre thème pour l'année 2023 est la pédagogie verte afin d'aller encore plus loin dans notre démarche





# Volet sécurité, qualité et développement durable



## Les travaux et la sécurité

### Maintenance

Date	Société	Nature des travaux effectués
08/11	1001 jardins	Le bac a sable a été retiré pour mise en place d'un potager.
16/12	Mairie	Pose d'un bas de porte (entrée) pour arrêter les infiltrations
16/12	Mairie	Etanchéité des fenêtres au niveau des dortoirs
23/11	EGP	Diagnostic d'un électricien qui a demandé deux jours d'intervention pour passer deux nouveaux câbles au plafond pour alimenter les lumières de la salle de change de l'atrium et les prises : salle de change, atrium, salle des ateliers  Changements des ampoules HS : local poussette, atrium, couloir zone technique

### Sécurité incendie

Dès l'ouverture de la crèche, l'équipe est formée à la sécurité incendie par le prestataire retenu par La Maison Bleue, Eco Sécurité Incendie. A l'occasion de cette formation d'ouverture, le protocole d'évacuation est établi et reporté sur la trame fournie à cet effet dans le book qualité.

La connaissance et le respect de ce protocole d'évacuation sont évalués chaque année lors d'exercices d'évacuation incendie. Ces derniers donnent lieu à un bilan d'exercice d'évacuation incendie complété par la directrice et une information des parents.

Les actions correctrices identifiées par la directrice au cours de ces exercices sont reportées dans le plan d'actions de la crèche.

La maintenance des équipements de sécurité incendie est effectuée annuellement par le prestataire.

A la crèche Les Lutins les exercices d'évacuation ont eu lieu le 07/10/2023.  
Le registre de sécurité a été mis à jour à la suite de cet exercice.



## Plan de mise en sûreté

Dans le contexte de maintien du plan Vigipirate, et conformément à la circulaire ministérielle du 17 août 2016, relative à la préparation aux situations d'urgence particulière pouvant toucher la sécurité des établissements d'accueil du jeune enfant, notre établissement a mis en place un Plan de Mise en Sûreté, qui vise à analyser les risques auxquels il est exposé et à déterminer les mesures nécessaires pour assurer la mise en sûreté des enfants et des personnels.

**Ce plan fait l'objet d'un exercice annuel spécifique permettant de tester et de valider le dispositif.**

## Plan canicule

Afin de prévenir les conséquences liées à un épisode de canicule sur la santé des enfants, un plan d'évaluation des moyens de lutte contre les fortes températures est mis en place dans l'établissement et fait l'objet d'un rappel annuel auprès de l'équipe. Les recommandations complémentaires en matière d'aération, de ventilation et de climatisation en période d'épidémie de Covid-19, élaborées par le ministère des Solidarités et de la Santé, y ont été intégrées.

## Qualité de l'air intérieur

Conformément à la réglementation applicable à la surveillance de la qualité de l'air intérieur dans les lieux accueillant des enfants, notre établissement :

- Réalise tous les ans une auto-évaluation, afin d'engager une démarche pro-active et coordonnée d'amélioration de la qualité de l'air intérieur (« Guide complet QAI web »).
- Affiche le document reproduit ci-contre (« Dans cet établissement, on agit collectivement pour la qualité de l'air intérieur »)
- Réalise, tous les 7 ans, une évaluation des moyens d'aération et de ventilation, afin de pouvoir établir s'ils sont présents ou non dans le bâtiment et juger de leur état de fonctionnement.



## La qualité et la satisfaction client

### La démarche qualité

La Qualité est une démarche globale de La Maison Bleue qui vise à :

- **Écouter les attentes des clients**, pour proposer les services les mieux adaptés aux besoins
- **S'organiser** pour satisfaire les attentes de nos clients
- S'engager dans le cycle vertueux de **l'amélioration continue**



La Direction Petite Enfance et Qualité pilote, avec l'ensemble des collaborateurs du Siège et des crèches :

- La mise à disposition à tous **d'une base documentaire actualisée et répondant aux besoins**
- La **mesure de la qualité de service**, opérationnelle et pédagogique
- La **satisfaction client**
- Les **plans d'amélioration**

Au sein de chaque crèche, les directeurs s'engagent à :

- La mise en œuvre du **socle pédagogique** et le respect des **procédures de gestion** de l'établissement
- La mesure de la qualité du service via les **auto-évaluations pédagogiques et opérationnelles**
- L'accueil, l'écoute et la **satisfaction des clients** (familles et réservataires)



## Les ressources documentaires « qualité »

Pour soutenir le Siège et les crèches dans l'accomplissement des missions au quotidien, nous mettons à disposition de tous des ressources documentaires qui :

- Répondre aux attentes des partenaires et des clients
- Accompagner, motiver et font monter en compétences les équipes
- Garantissent un niveau élevé d'efficacité de gestion de la qualité
- Répondent à nos engagements de Certification « Petite Enfance » Bureau Veritas

Les ressources documentaires mis à votre disposition  
pour vous accompagner (*ressources accessibles en ligne*)



→ nos standards et bonnes pratiques  
pour répondre aux questions du quotidien

→ nos process et outils  
pour organiser le fonctionnement



**Référentiel Pédagogique :**

- 8 dossiers thématiques
- 204 fiches pédagogiques

**Classeur Qualité :**

- 12 dossiers thématiques
- + de 700 outils & fiches process

**Plan de Maîtrise Sanitaire :**

- 5 fichiers techniques selon le type de restauration
- + de 60 outils & fiches process

Base de données **IT-LMB-Partitio**



## Les audits et la mesure de la qualité de service

Dans le cadre de sa démarche d'amélioration continue, La Maison Bleue s'est dotée **d'outils et de moyens de mesurer la qualité d'accueil** délivré dans les crèches.

Les directeurs de crèche sont **les 1<sup>ers</sup> acteurs de la qualité de service** au sein de la structure.

À ce titre, ils :

- **Mettent en place et évaluent la qualité :**
  - Du déploiement de notre offre pédagogique
  - De tous les aspects opérationnels et de gestion quotidienne
- Déterminent les **plans d'actions et d'amélioration**, pour plus de réactivité et efficacité

Ils sont accompagnés et soutenus dans la démarche par **le Responsable d'Exploitation de Secteur et la Référente Pédagogique** dans :

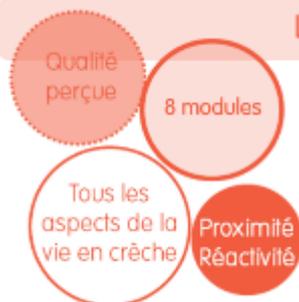
- **L'évaluation de la qualité** (suivi des auto-évaluations et audits)
- La mise en place et le suivi des **plans d'action et d'amélioration**

### Les audits pédagogiques



- **2 à 4 audits par an par crèche**, adaptés à la vie de la crèche
- **Des audits spécifiques** pour la mesure de la qualité de la mise en œuvre des offres dédiées (**Pulse, Montessori, ...**)
- Mesures sur la base de **l'expertise Petite Enfance & pratiques métier**

### Les audits qualité mensuels



- **8 modules** pour une mesure de **tous les aspects de la vie en crèche**
- **Auto-évaluations des directions de crèche**
- **Audits qualité mensuels des RES** pour plus de proximité et réactivité
- Points dédiés à la **qualité perçue par le parent**

**Une réunion de pilotage trimestrielle** - sur la qualité opérationnelle et la qualité pédagogique - est organisée **avec les Directeurs Régionaux**.

**Ce pilotage de proximité** permet une meilleure implication des crèches et une meilleure **réactivité**.



La certification « VeriSelect Petite Enfance » avec Bureau Veritas

La Certification : la reconnaissance externe de notre expertise métier et de l'amélioration continue de nos pratiques

La Maison Bleue s'engage dans une démarche de certification de services avec Bureau Veritas, afin de :

- Répondre aux exigences de qualité de service de la part des réservataires (Clients Grands Comptes et Collectivités)
- Apporter des preuves additionnelles de la qualité de l'accueil aux familles



**Un référentiel Métier expert et neutre**

VeriSelect Petite Enfance est le seul référentiel fondé sur :

- l'expertise métier Petite Enfance
- l'amélioration continue des pratiques

VeriSelect Petite Enfance est validé par :

- La FFEC
- les associations représentatives des Professionnels et des Familles
- Le COFRAC

**Une réponse aux attentes clients**

- Définition des fondamentaux de la qualité de l'offre Petite Enfance en France
- Clarification, meilleure visibilité et valorisation de la qualité de l'offre Petite Enfance auprès des familles

**Les 6 axes d'évaluation du Référentiel pour :**

- La valorisation de tous les aspects des métiers en crèche
- Une évaluation Siège & crèches
- Plus de 150 points de contrôle



**Les Enfants**  
Un accueil bienveillant pour favoriser l'éveil et le développement du jeune enfant, dans le respect de son rythme et de ses émotions, et encadré par des pratiques professionnelles

**Les Familles**  
Une relation de confiance avec les Familles et un accompagnement à la parentalité

**La Gestion**  
Une gestion efficace et un pilotage par la qualité de l'établissement d'accueil pour une évolution pertinente

**Les Professionnels**  
Des professionnels qualifiés, formés et accompagnés dans leurs pratiques

**Les Locaux**  
Des locaux spécifiquement pensés, aménagés et équipés pour le meilleur accueil des publics

**La restauration**  
Un projet de restauration pour la qualité et l'hygiène alimentaire

Le Siège et les 1<sup>ères</sup> crèches sont certifiés en 2022... pour une extension progressive de la démarche à un nombre croissant de crèches.



## La démarche développement durable

### L'enfant au cœur de nos attentions

Les enfants sont notre raison d'être et nous avons une responsabilité envers eux pour leur garantir bien-être et épanouissement. Au cœur de nos préoccupations, ils sont le moteur de nos actions.

Voilà pourquoi nous agissons avec audace et enthousiasme sur la qualité de leur accueil en crèche, sur leur environnement et les personnes qui leur sont proches.

Notre démarche, **Smile4Children** se concentre sur quatre domaines d'intervention pour lesquels nous prenons quatre engagements.

#### Prendre soin des collaborateurs

- Valoriser la formation continue et la montée en compétences
- Contribuer au bien-être des collaborateurs (qualité de vie au travail, projet Zen, etc.)
- Encourager la mobilité et l'évolution professionnelle
- Accompagner des collaborateurs en situation de handicap

#### Favoriser l'épanouissement des enfants et des familles

- Accueillir chaque enfant dans sa singularité (handicap et diversité dans les crèches)
- Contribuer à la conciliation vie personnelle-vie professionnelle
- Garantir la sérénité des parents et accompagner à la parentalité
- Offrir à chaque enfant éveil, sécurité et bien-être

#### Préserver l'environnement

- Veiller aux ressources naturelles (eau, Bionettoyage, énergie, gaspillage)
- Optimiser la gestion des déchets et encourager le recyclage
- Réduire notre empreinte (construction durable, bruits, approvisionnement des crèches, etc.)
- Sensibiliser les collaborateurs aux égo-gestes

#### S'impliquer pour des territoires solidaires

- Promouvoir les achats durables (bois issu de forêts éco-gérées, made in France, produits bio) et de la biodiversité
- Participer à la vie du territoire (activités locales, producteurs locaux)
- Contribuer à l'économie locale : Esat, réinsertion professionnelle
- S'engager pour plus de Solidarité et de cohésion sociale



Le respect des 3 piliers du développement durable :



Le rapport RSE

Depuis 2018, La Maison Bleue a formalisé sa démarche RSE, Smile4Children qu'elle a concrétisé en publiant 1<sup>er</sup> rapport RSE dès 2019 et en affirmant ses engagements dans une charte éco-responsable afin de garantir un socle commun pour l'ensemble de nos crèches.



Des fournisseurs responsables

Une politique d'achats responsables

Suivant une **politique Achats responsables**, la Direction des Achats de La Maison Bleue sélectionne des fournisseurs qui répondent à un cahier des charges précis pour favoriser :

- La stimulation de l'économie locale
- La réduction des temps de transport
- Les produits écologiques
- La réduction des consommations



## La diversification alimentaire

La diversification alimentaire, c'est le passage d'une alimentation lactée liquide à une alimentation solide.

Les recommandations nationales sur l'alimentation préconisent **la diversification alimentaire entre 4 et 6 mois,**

### Selon les principes suivants

- Possibilité **d'introduire tous les groupes d'aliments**, y compris les aliments réputés allergènes, dès le début de la diversification, c'est-à-dire entre 4 et 6 mois
- Introduire de **nouvelles textures** à partir de 6-8 mois (environ 2 mois après le début de la diversification)
- Ne pas hésiter à **proposer un aliment jusqu'à 10 fois** : un bébé peut avoir besoin de temps pour l'apprécier
- **Ajouter systématiquement des matières grasses** dans les préparations maison ou dans celles du commerce qui n'en contiennent pas
- Introduire les **produits sucrés** à l'âge le plus tardif possible et de manière limitée
- Faire confiance à l'appétit de l'enfant et **être attentif** aux signes de rassasiement
- **Ne pas forcer** un enfant à manger
- Être attentif à **l'environnement du repas**, en évitant notamment la présence d'écrans



# La diversification alimentaire

Faire découvrir toutes les saveurs, aliments mixés et lisses

Faire découvrir toutes les textures : aliments moins lisses, puis hachés, écrasés puis petits morceaux mous

Donner une alimentation variée et équilibrée proche de celle recommandée aux adultes en quantités adaptées à l’âge de l’enfant

Groupe d’aliments	Entre 4 et 6 mois	À partir de 6 à 8 mois	De 1 an à 3 ans
 <b>Produits laitiers</b> en plus du lait maternel et/ou infantile	Yaourt, fromage blanc, petit suisse, fromage frais pas de sucre	Fromages mous puis plus durs	Un produit laitier à chaque repas (yaourt + 20g de fromage)
 <b>Fruits et légumes</b>	Tous les jours (cuits, mixés et lisses)	À chaque repas : Légumes bien cuits Fruits cuits ou bien mûrs	À chaque repas Crus et cuits sous toutes textures dont morceaux à croquer
 <b>Féculents</b> pomme de terre, pâtes, riz, semoule...	Bien cuits mixés et lisses	Texture de moins en moins fine, pomme de terre en petits morceaux fondants	Tous les jours et sous toutes textures
 <b>Volaille, viande, poisson et œuf</b>	Bien cuit, mixé ou écrasé lisse Privilégier la volaille	Mixé ou écrasé lisse Puis en petits morceaux	Haché, écrasé puis progressivement en petits morceaux
 <b>Légumes secs</b> lentilles, haricots secs, pois chiches	Bien cuits mixés et en purée lisse	Purée écrasée à la fourchette	Toutes textures
 <b>Matières grasses</b> huile de colza, noix, olive, beurre	Une cuillère à café d’huile Beurre 1 à 2 fois par semaine	Une cuillère à café d’huile Beurre 1 à 2 fois par semaine	Deux cuillères à café d’huile Beurre 1 à 2 fois par semaine



## Des partenaires responsables

Chaque jour, à La Maison Bleue, nous sommes mobilisés pour participer activement à l'éveil des papilles et à l'équilibre alimentaire des jeunes enfants pour en faire les **écocitoyens de demain**.

Dans le cadre de notre politique RSE « Smile4Children » construite et pensée autour des enfants que nous accueillons, nous nous engageons depuis des années à améliorer notre impact social, sociétal et environnemental.

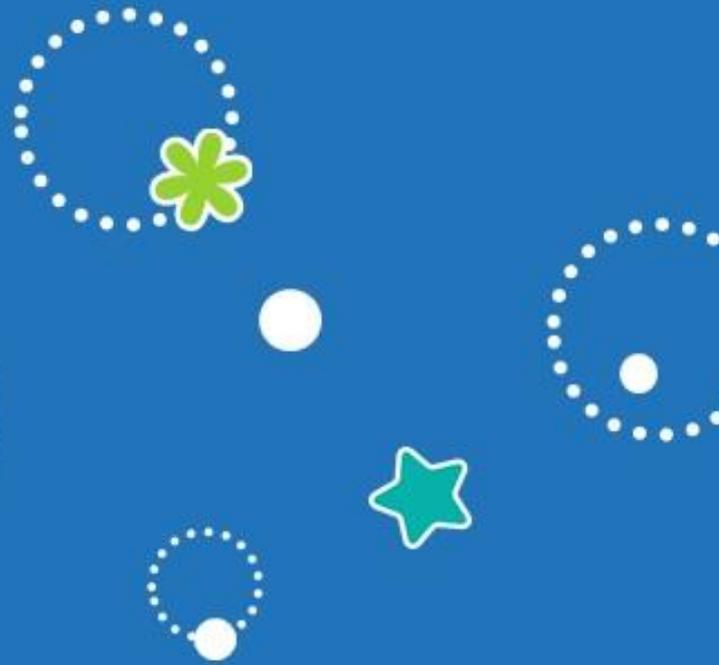
En ce sens, et dans le cadre du renouvellement de nos contrats sur la restauration au sein de nos crèches, nous avons choisi de travailler avec Ansamble, société de restauration reconnue pour son expertise sur l'alimentation des tout-petits, pour une restauration encore plus saine, naturelle et durable.

A partir de 2022, l'assiette des enfants accueillis dans les crèches La Maison Bleue s'inscrit chaque jour autour d'une cuisine « comme à la maison », qui fait la part belle aux produits frais et de proximité avec **50% de produits issus de l'agriculture biologique**.



Et grâce à des animations et ateliers culinaires, les enfants continueront à s'éveiller aux saveurs et aux goûts au rythme des saisons et dans un univers bienveillant qui veille à leur bien-être et à celui de la planète.





# Annexes



## Le Groupe La Maison Bleue

Le groupe La Maison Bleue reste fidèle à ses valeurs : un **projet éducatif cohérent** et commun à toutes les crèches, des aménagements adaptés et sur-mesure, un engagement et un service de qualité.

Notre projet met en œuvre la **charte nationale de l'accueil** du jeune enfant :





Sylvain Forestier



Antonia Ryckbosh

1er opérateur de crèche à avoir été co-fondé par un binôme de puéricultrice et entrepreneur, La Maison Bleue est spécialisée dans la gestion et la création de **crèches et micro-crèches depuis près de 20 ans.**

## Chiffres clés

Un réseau de  
**2 000**  
crèches dont **450**  
crèches en propre

**95%**  
Des parents  
considèrent que  
leur enfant est  
heureux d'aller à  
la crèche \*

**15 000**  
enfants accueillis  
chaque jour

Présence dans  
**4 pays**  
+2 en 2022

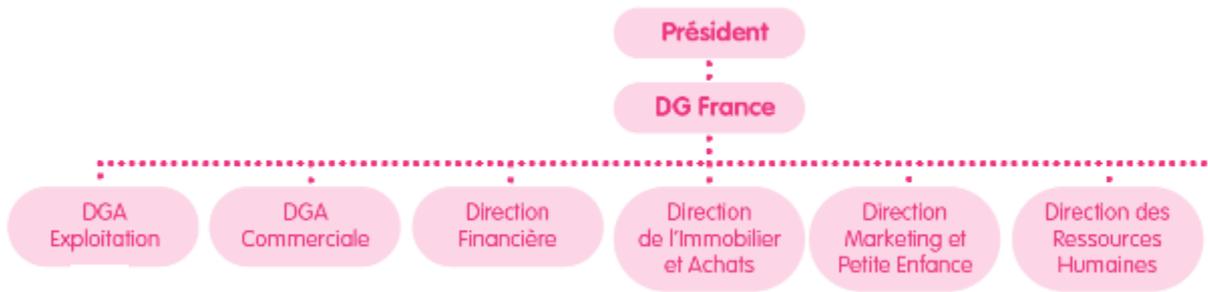
**5 000**  
collaborateurs

\* Sur les 3641 parents ayant répondu à notre enquête 2021.

## Le réseau La Maison Bleue



## L'organigramme



## Registre des incidents enfants

Date de l'incident	Description	Mesures prises immédiatement	Suites données
14/12/2022	Un enfant était en train de jouer dans un carton ouvert mis à sa disposition. En enjambant le carton pour sortir, son nez a frotté sur la tranche du carton, ce qui a provoqué une griffure.	J'ai indiqué que le matériel n'est pas aux normes car c'est un carton. Jeu de récup que nous avons sorti uniquement sur ce temps là pour des jeux de coucou-cacher. Atelier encadré.  Enfant rassuré, Nettoyage au sérum physiologique  Mère prévenue lors de la transmission du soir, car est venue peu de temps après. Retrait des cartons de l'espace de jeu.	RAS Pas de consultation  L'enfant n'a pas quitté la crèche  Clôture de la FEI
13/12/2022	Un enfant jouait dans l'atrium avec une poussette. Il s'est mis à courir et est tombé avec la poussette.  Il s'est pris la poignet en bois sous l'œil	Une professionnelle lui a nettoyé à l'eau et au savon puis il est reparti jouer.	Pas de consultation  L'enfant n'a pas quitté la crèche

## Registre des plaintes

Aucune plainte n'a été recensée en 2022.



## Gazette

Vous trouverez ci-dessous un exemple de petit journal, envoyé aux familles tous les mois :

*Bonjour à tous,*

*Nous voici déjà au mois de mai, l'occasion d'aller dans les jardins ou la forêt à la recherche de trésor et de respirer profondément.*

*Ce mois est placé sous le signe du plaisir car c'est bien connu « en mai, fais ce qu'il te plait »*



*Vous trouverez ci-dessous le petit journal du mois de mai 2023. Les informations sont également disponibles dans l'application parents « A la crèche ».*

### ***Mardi 2 au vendredi 5 mai : Semaine autour des fleurs et de l'amour***

*Des activités créatives mais aussi musicales et olfactives seront proposées à vos enfants en lien avec ce thème (ex : bouquet de fleurs, comptines « timide et coquet », loto des odeurs...)*

### ***Jeudi 11 mai : 2<sup>ème</sup> Journée Pyjama***

*Puisque ce fut un grand succès au mois de mars et que certains enfants et parents ont demandé de refaire cette fameuse « journée pyjama », nous vous proposons de retenter l'expérience ! Des ateliers relaxation, yoga, éveil sensoriel seront proposés à vos enfants, peinture corporelle (coccinelles)...*

*Amenez vos enfants en pyjama 😊 L'équipe jouera aussi le jeu pour la seconde fois et s'amuseront ensemble dans ces tenues initialement porter qu'à la maison.*



**Du mardi 9 au mardi 16 mai : Nous fêterons la journée mondiale du coloriage (6 mai)**



*Le dessin permet à l'enfant d'augmenter sa confiance en lui et lui permet aussi de pouvoir exprimer ses émotions.*

*Dans ce sens, l'équipe proposera aux enfants d'expérimenter le dessin/coloriage sur différents plans comme sous la table ou sur le mur.*

**Cafés parents – Lundi 15 Mai 2023 : 7H45-9H30** autour de la création d'une fresque géante en intérieur/ extérieur en fonction du temps  
Proposition de gourmandises pour l'occasion



**Merci d'annoncer votre présence auprès de l'équipe pour préparer le matériel**

**Du lundi 22 au vendredi 26 mai : Semaine autour du jeu**

*Cette semaine sera l'opportunité de découvrir de nouveaux jeux.  
C'est un bon prétexte pour jouer autrement avec des jeux de récupération ou en détournement du mobilier avec tapis (ex : Grand parcours moteur avec chaises et tables)*



**Mercredi 17 mai : Atelier parents-enfants autour du land art à l'extérieur**

*Invitation à ramener des éléments naturels de vos balades en forêt ou des jardins...  
En lien avec ce type d'activité, une table des saisons sera mise en place progressivement dans le hall d'entrée.*





### Nouvelle action solidaire

*L'équipe est engagée et mène des actions au quotidien. Nous unir pour briller. Une boîte sera à disposition derrière « Thé », le poisson rouge de la crèche où vous pourrez y déposer les stylos, crayon de papier... Voici l'affiche ;*

**VILLE DE CARRIERES-SUR-SEINE**  
La ville de Carrières-sur-Seine s'associe à l'opération Bic - Terracycle  
**Recyclage des stylos**

- 1**  
Déposer vos stylos usagés dans les cartons préparés par chaque école
- 2**  
1 stylo = 2 centimes reversés aux coopératives de chaque école
- 3**  
Une nouvelle vie pour vos stylos !

Article accepté  
Article non accepté

**BIC** **TERRACYCLE** Ville de Carrières-sur-Seine

Merci à tous pour votre mobilisation

### Vendredi 26 mai – Happy Birthday

*Nous fêterons les anniversaires du mois de mai. N'hésitez pas à revenir vers nous si vous souhaitez apporter de quoi faire la fête pour votre enfant.*



### **Informations diverses**



### **Familles & Enfants**

*Coccinelles : Nous accueillons en mai un nouvel enfant*

*Bienvenue Eden, 5 mois!*

### **Equipe**

*Awa, Auxiliaire de Puériculture, dans la section des Coccinelles s'envole pour de nouvelles aventures et sera remplacée par Lou qui était dans la section des Libellules depuis le début de l'année. Avant son départ, elles seront en binôme du 9 au 16 mai afin que Lou découvre toutes les habitudes de vos enfants.*

*A partir du mardi 9 mai, Lou sera remplacée par Randa, Aide Auxiliaire de petite enfance, dans la section des Libellules.*

### **Intervenants**

*L'Association Lire & Faire lire : Pour le moment, Colette n'intervient plus pour un souci de santé. Avec les enfants nous allons lui apporter des dessins pour la réconforter. Le temps lecture est maintenu par l'équipe en lien avec la bibliothèque. Nous réfléchissons à des sorties à partir du mois de juin 2023.*

*Anna, musicienne, intervient une fois par semaine pour un temps d'éveil musical sur une durée de 1H30. Elle propose des sessions de 30 minutes avec des petits groupes de 8 enfants afin que tous participe et change de section chaque semaine. Ces groupes sont fixes et affichées dans les unités de vie où l'activité se déroule.*

*Justine, psychomotricienne présente les jeudis de 9H30 à 17H30*

*Roxane, psychologue clinicienne présente le 10/05 et 24/05 de 9H à 17H30*

*Dr MIROUDEL, médecin de crèche présente le 26/05 de 9H à 12H*

*Nous vous souhaitons un beau mois de mai.*

*Chaleureusement,*

